



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Established in 1952 as the Customs Co-operation Council  
Créée en 1952 sous le nom de Conseil de coopération douanière

Bruxelles, décembre 2020.

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
DU SECRETARIAT DE L'OMD  
pour la Région  
AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

11<sup>ème</sup> Réunion des Points de Contact  
de la Région OMD-Afrique occidentale et centrale (AOC)

2 - 4 décembre 2020

(Réunion virtuelle)

# 1 Table des matières

<b>1</b>	<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>TRAVAUX ET DÉCISIONS AU NIVEAU DE L'OMD</b>	<b>4</b>
3.1	RAPPORT ANNUEL DE L'OMD	4
3.2	CONSEIL DE L'OMD – REPRÉSENTATIONS DE L'AOC À L'OMD	4
3.3	COMMISSION DE POLITIQUE GÉNÉRALE (CPG)	5
3.4	ÉTUDE SUR L'ENVIRONNEMENT DOUANIER 2020 ET PLAN STRATÉGIQUE OMD 2022-2025	5
3.5	PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMD 2019-2022	6
3.6	COMITÉ DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (CRC)	7
3.7	STRATÉGIE RÉVISÉE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	7
3.8	PLATEFORME RAMMAP-SWIM	7
3.9	JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DOUANE	8
<b>4</b>	<b>ENVIRONNEMENT ET INITIATIVES AU NIVEAU MONDIAL</b>	<b>9</b>
4.1	COVID-19 - IMPACT ET ACTIVITÉS DE L'OMD	9
4.2	L'AFE DE L'OMC ET PROGRAMME MERCATOR DE L'OMD	10
<b>5</b>	<b>ENVIRONNEMENT ET INITIATIVES AU NIVEAU CONTINENTAL</b>	<b>11</b>
5.1	LA ZLECAF DE UNION AFRICAINE	12
<b>6</b>	<b>LA RÉGION AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE (AOC)</b>	<b>13</b>
6.1	SITUATION GÉNÉRALE	13
6.2	DÉFIS PARTICULIERS DE LA RÉGION AOC	14
6.2.1	<i>Inspections avant-embarquement/Inspections à destination</i>	14
6.2.2	<i>Suivie des cargaisons en transit par géolocalisation</i>	15
6.3	ADHÉSIONS À L'OMD	16
6.4	ADHÉSIONS AUX NORMES INTERNATIONALES	16
6.4.1	<i>Normes de l'OMD</i>	16
6.4.2	<i>AFE-OMC</i>	17
6.4.3	<i>ZLECAF-Union Africaine</i>	17
6.5	LES PRIORITÉS DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AOC	17
6.6	LES ACTIVITÉS STATUTAIRES DE L'AOC	17
6.6.1	<i>Conférence des Directeurs généraux des Douanes</i>	17
6.6.2	<i>Comité des Experts AOC</i>	18
6.6.3	<i>Réunion des points de contact AOC</i>	19
6.6.4	<i>Conférence des Douanes AOC et de ses partenaires au développement</i>	19
6.6.5	<i>Réunion des Gestionnaires de Formation et des Ressources Humaines AOC</i>	20
6.7	LES PROGRAMMES ET PROJETS POUR LA RÉGION AOC	22
6.7.1	<i>Le programme de sécurité de l'OMD</i>	22
6.7.2	<i>Le projet SPC++ (Sécurité par Collaboration dans la Région AOC)</i>	23
6.7.3	<i>PITCH (protection du patrimoine culturel)</i>	23
6.7.4	<i>LMD (Développement du Leadership et du Management)</i>	23
6.7.5	<i>SIGMAT (interconnectivité transit)</i>	25
6.7.6	<i>INAMA (lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages)</i>	26
6.7.7	<i>HMRC-OMD-CNUCED (Facilitation des échanges)</i>	27
6.7.8	<i>JICA - MTP (Formation des Formateurs)</i>	28
6.7.9	<i>GIZ – Gambie (Facilitation des échanges)</i>	29

6.7.10	NORAD – ACIP (promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption).....	29
6.7.11	Union européenne - SH (Système Harmonisé pour l'Afrique) .....	30
6.7.12	COPES (pratiques opérationnelles douanières en matière de lutte contre la fraude et de saisies) .....	34
6.7.13	Union européenne - COLIBRI .....	35
6.8	LES OPÉRATIONS DE L'OMD EN AOC.....	35
6.8.1	CRIPHARM .....	36
6.8.2	COCAIR .....	36
6.8.3	Ailes Africaines.....	37
6.8.4	STOP .....	38
6.9	AUTRES PROGRAMMES ET OUTILS DE L'OMD POUR L'AOC .....	38
6.9.1	La plate-forme CLiKCI!.....	38
6.9.2	L'Académie de l'OMD .....	39
6.9.3	Académie virtuelle d'orientation douanière (AVOD) .....	39
6.9.4	Le programme de bourses.....	39
6.9.5	Experts associés .....	40
6.9.6	Ateliers d'accréditation / Experts accrédités et reconnus .....	40
6.9.7	Visites à l'OMD des stagiaires Africains de l'Ecole des Douanes de la Belgique et de la France.....	42
<b>7</b>	<b>STATISTIQUES.....</b>	<b>43</b>
7.1	ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR L'AOC .....	43
7.2	EXPERTS ACCRÉDITÉS ET RECONNUS DE LA RÉGION AOC .....	44
7.3	CEN EN AOC.....	45
<b>8</b>	<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>48</b>

## 2 Introduction

Ce document s'adresse principalement aux Douanes de la région Afrique occidentale et centrale de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD-AOC), et plus particulièrement aux participants des activités suivantes:

- Conférence des Directeurs généraux des Douanes AOC ;
- Comité des Experts AOC ;
- Réunion des Points de Contact AOC.

Il est actualisé périodiquement par le Secrétariat de l'OMD et fournit aux lecteurs une synthèse de ses initiatives, programmes, activités et opérations pour cette région. Ces activités se basent principalement sur les éléments suivants:

- L'évaluation annuelle des besoins effectuée par le Secrétariat, en collaboration avec les Douanes AOC et soutenue par le Bureau régional de renforcement des capacités (BRRC) ;
- Les besoins ad-hoc exprimés par les Douanes AOC au cours de l'année fiscale de l'OMD ;
- Les programmes et projets d'assistance et les opérations que l'OMD, soutenue par ses partenaires, met en place pour appuyer la réforme et la modernisation des Douanes AOC.

Pour permettre aux lecteurs de comprendre l'arrière-plan, les objectifs et l'ensemble de l'initiative, les projets, programmes et opérations pour l'AOC sont documentées d'une manière intégrale et depuis leur initiation. La documentation comporte pour cela également les activités entreprises dans le passé.

## 3 Travaux et décisions au niveau de l'OMD

### 3.1 Rapport annuel de l'OMD

Le Rapport annuel de l'OMD résume la mission de l'OMD et les activités en cours. Il comprend des données et informations sur les membres de l'OMD. Il est consultable sur le lien suivant: <http://www.wcoomd.org/fr/about-us/what-is-the-wco/annual-reports.aspx>

### 3.2 Conseil de l'OMD – Représentations de l'AOC à l'OMD

La dernière (135/136ème) session du Conseil de l'OMD a eu lieu en mode virtuel le 20 juin 2020.

La prochaine (137ème) session du Conseil de l'OMD aura lieu en mode virtuel du 10 au 12 décembre 2020. Les représentations suivantes pour l'AOC sont à confirmer par cette session du Conseil :

- Vice-Présidence AOC : République du Congo
- CPG : Nigeria, RD Congo

- Comité d'Audit : Cameroun
- Comité Financier : Gambie

### **3.3 Commission de politique générale (CPG)**

La CPG a tenu sa 82<sup>ème</sup> session à Séoul les 3-5 décembre 2019. Au cours de cette session, elle a largement abordé des sujets tels que la révision stratégique du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH), les zones franches, les navires de croisière, la coopération douane-cellules de renseignement financier, le renforcement des capacités et l'utilisation de la technologie et de l'analyse des données, l'étude de l'environnement douanier 2020 et la stratégie de communication de l'OMD.

Les délégués ont également passé en revue les progrès réalisés dans le domaine du commerce électronique, ainsi que de l'égalité de genre et de la diversité, s'attardant notamment sur les possibles mesures que pourrait mettre en œuvre l'OMD dans un futur proche. Par ailleurs, le thème de l'OMD pour 2020 a également été présenté et débattu.

La réunion de la CPG a aussi été l'occasion pour les délégués d'entendre les rapports de situation sur les programmes et initiatives en cours, notamment dans le cadre des quatre Dossiers de l'OMD : Compétitivité économique, Contrôle et la lutte contre la fraude, Recettes et Développement organisationnel.

La 83<sup>ème</sup> session de la CPG sera organisé en mode virtuel et aura lieu les 7 au 9 décembre 2020.

### **3.4 Etude sur l'environnement douanier 2020 et plan stratégique OMD 2022-2025**

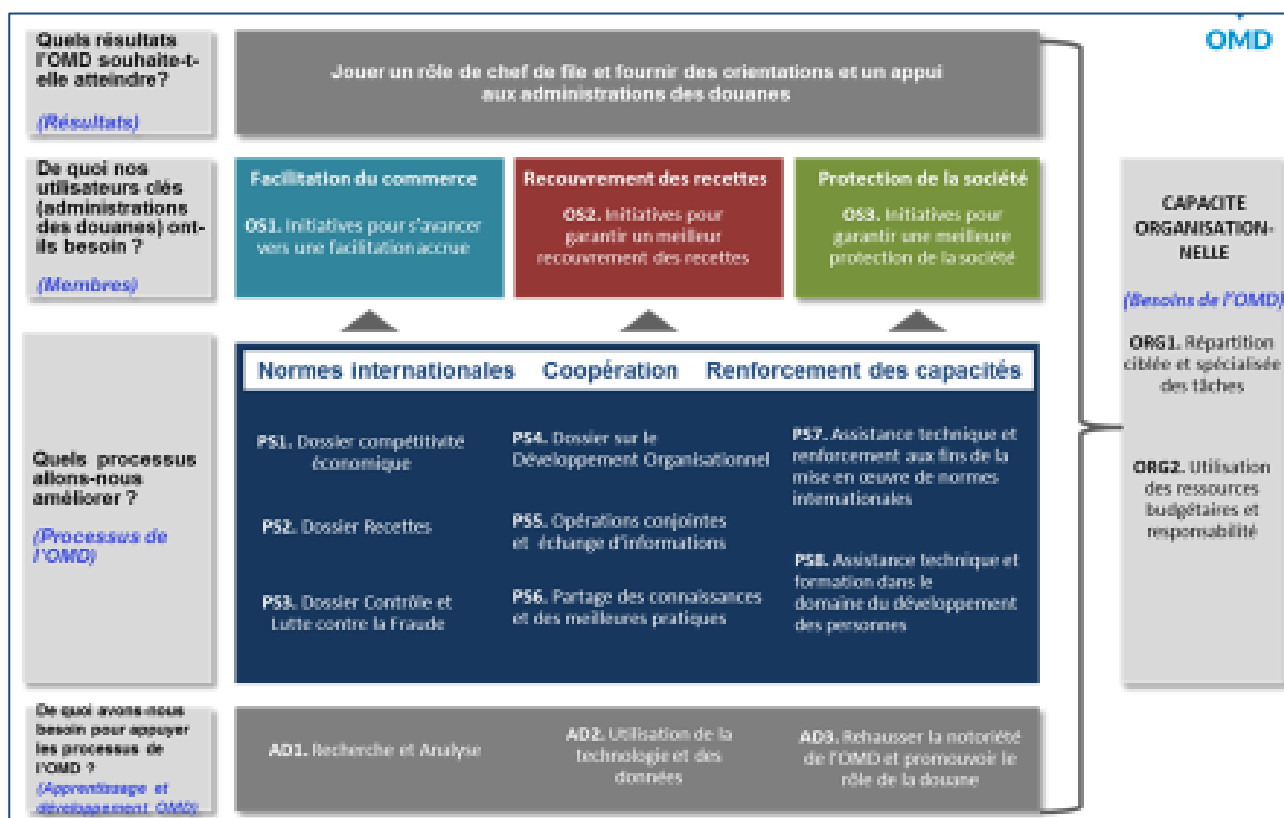
L'étude sur l'environnement douanier 2020 se concentre essentiellement sur les conséquences de la pandémie de COVID-19. Pour donner suite à la demande de la Commission de politique générale, elle a été élaborée en appliquant une méthode d'analyse concrète, à savoir le modèle PESTLE. Les conséquences de la crise sont analysées en prenant en compte les différents facteurs définis dans ce modèle (politique, économique, socioculturel, technologique, légal et écologique).

Il convient également de relever que la présente Étude sur l'environnement douanier sera la dernière à être réalisée sur une base annuelle. En effet, à partir de l'année prochaine, cette étude deviendra triennale et c'est sur la base de ses conclusions que sera élaboré le Plan stratégique 2022-2025 de l'OMD. Cette étude triennale sur l'environnement douanier sera le résultat d'une démarche inclusive impliquant le Secrétariat, les Membres et les parties prenantes externes concernées, qui appliqueront les méthodes de la prospective stratégique. De ce fait, toute la stratégie de l'OMD sera établie sur la base d'un effort collectif de prévision destiné à planifier et à préparer l'avenir. Comme préconisé par la CPG en décembre 2019 et confirmé dans le plan d'action approuvé par le Comité technique permanent en juin 2020, les consultations à cet effet ont débuté en septembre 2020 et devront aboutir à une proposition finale pour la prochaine période de trois ans à présenter à la CPG et au Conseil lors de leurs sessions de juin 2021.

Un atelier virtuel en les matières pour les Douanes AOC a été organisé par l'OMD le 30 novembre et 1 décembre 2020.

### 3.5 Plan Stratégique de l'OMD 2019-2022

Lors des sessions du Conseil de l'OMD de 2019, les Membres ont entériné un nouveau Plan stratégique de l'OMD pour la période 2019-2022 épelant les neuf priorités sur lesquelles le Secrétariat devra concentrer ses travaux, à savoir : la gestion coordonnée des frontières, la sûreté et la sécurité, la Convention de Kyoto révisée, le commerce électronique, le Système harmonisé, la stratégie de renforcement des capacités, la mesure de la performance, l'éthique, et finalement la douane numérique et l'analyse des données.



Le Secrétariat a également mis en place un mécanisme transparent de suivi des activités. Il a été mis en ligne en novembre 2019 et est mis à jour régulièrement, sur la base des retours des trois Directions du Secrétariat. Un plan de mise en œuvre 2019-2020 est également disponible.

Ces outils sont accessible aux Membres sur le site web de l'OMD à travers le lien suivant: <http://www.wcoomd.org/fr/about-us/what-is-the-wco/strategic-plan/strategic-map.aspx> (identifiants requis pour y accéder).

### 3.6 Comité de renforcement des capacités (CRC)

La 11<sup>ème</sup> session du CRC a eu lieu du 4 au 6 mars 2020 à Bruxelles. Le premier jour a été dédié à une session conjointe avec le Groupe de travail chargé de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC (GTAFE).

Les thématiques les plus importantes abordées en marge de ses assises ont été les suivantes:

- Les avancées réalisées dans le cadre de l'AFE de l'OMC et du programme Mercator de l'OMD ;
- La stratégie révisée de renforcement des capacités ;
- Appui au renforcement des capacités en vue de stimuler le recours à la technologie et à l'analyse de données au sein de la douane ;
- Petits pays insulaires ;
- La mesure de la performance organisationnelle ;
- La gestion et le déploiement des Experts accrédités et reconnus ;
- Le professionnalisme en douane, inclus le leadership et management et la gestion des ressources humaines basée sur les compétences ;
- L'éthique ;
- L'Égalité de genre et diversité en douane.

La 12<sup>ème</sup> session du CRC sera organisé en mode virtuel et aura lieu les 22-24 février 2021 sur le thème principal '*Conduire les douanes à travers des temps difficiles et au-delà*'.

### 3.7 Stratégie révisée de renforcement des capacités

La 11<sup>ème</sup> session du Comité de renforcement des Capacités de l'OMD a entériné la version révisée de la stratégie de l'OMD en matière de renforcement des capacités et du plan de mise en œuvre proposé. Ces instruments ont pour objet d'aligner le renforcement des capacités sur le plan stratégique 2019-2022 de l'OMD et d'apporter un soutien plus ciblé et efficace aux Membres.

Un plan amélioré pour la mise en œuvre de cette stratégie sera présenté au prochain CRC en février 2021.

### 3.8 Plateforme RAMMAP-SWIM

Le Secrétariat a récemment lancé la plateforme RAM-MAP/SWIM. Elle fournit deux outils :

- Une base de données réforme et modernisation pour le suivi des activités et projets (RAMMAP), et
- une carte interactive des guichets uniques (SWIM).

La plateforme est désormais accessible pour les Membres au travers le lien suivant <https://rammap-swim.wcoomd.org>.

À présent RAM-MAP dispose les fonctionnalités suivantes :

- **Activités de l'OMD à l'échelon mondial** : Carte avec les informations actualisées sur les activités de renforcement des capacités passées, en cours et prévues. Ces informations seront accessibles aux utilisateurs suivant des politiques d'accès et des niveaux d'information différents ;
- **Identification des besoins par voie électronique** : La soumission électronique d'une «requête d'assistance », fera l'objet d'une expérience pilote durant l'exercice 2020-2021 ;
- **Formulaires d'évaluation électronique** : Toutes les activités de l'OMD font l'objet d'une évaluation. La mise à niveau de la RAM-MAP permettra d'introduire une nouvelle démarche fondée sur une vaste automatisation, non seulement au niveau de l'architecture et de la rétroaction, mais aussi au niveau de l'analyse automatisée des évaluations fournies ;
- **Instruments juridiques internationaux** : Carte des instruments juridiques et des Membres signataires.

### 3.9 Journée internationale de la Douane

Pour la Journée internationale de la Douane 2020, le thème retenu est **«La durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète»**.

L'étude de l'environnement douanier de l'OMD, édition 2019, souligne qu'afin d'avancer vers une société durable dont le développement favorise un profond respect pour l'environnement, la douane, en partenariat avec les interlocuteurs pertinents, doit mener ses activités en tenant compte autant que possible de l'aspect de la durabilité, et l'OMD doit s'efforcer, en particulier, de montrer l'exemple dans ce domaine. Ainsi, sur la base des divers outils et programmes spécifiques, l'OMD appelle les administrations douanières à :

- Mettre en œuvre la dernière version du Système harmonisé de l'OMD et des recommandations y associées, à appliquer les régimes douaniers de manière cohérente et transparente et à adopter une démarche dynamique afin de promouvoir et de faciliter la simplification et l'harmonisation de ces procédures, tout en renforçant la coopération interservices ;
- Mettre en œuvre les dispositions relatives aux échanges internationaux stipulées par les AEM tels que la Convention de Bâle, le Protocole de Montréal, le Protocole de Cartagena, la Convention de Rotterdam, la Convention de Stockholm, la Convention du patrimoine mondial et la CITES ;
- Appliquer les techniques de gestion des risques et d'analyse des données pour faciliter le commerce, stimuler la croissance économique et attirer les investissements étrangers, afin de contribuer de la sorte à réduire la pauvreté ;
- Élargir la portée du programme sur la Douane numérique, en mettant davantage l'accent sur les technologies modernes, notamment en vue de la mise en place d'un environnement de guichet unique dématérialisé hautement performant et d'une solide infrastructure de TIC ;
- Mettre en œuvre rapidement le Cadre de normes de l'OMD sur le commerce électronique transfrontalier, afin de tirer parti des opportunités qu'offre ce type de commerce tout en veillant à faire en sorte que tous puissent en profiter et en luttant efficacement contre les défis y associés ;



- Réduire l'impact de la contrefaçon et du piratage afin d'empêcher une concurrence déloyale et de créer un environnement propice à l'innovation et à la créativité ;
- Mettre en œuvre des démarches ciblées dans le but d'améliorer l'éthique en douane ;
- Promouvoir l'égalité de genre en tant que catalyseur du changement durable, compte tenu de son effet multiplicateur pour accélérer le développement durable.
- Guide opérationnel pour la version 4 du modèle des données de l'OMD.

## 4 Environnement et initiatives au niveau mondial

### 4.1 COVID-19 - Impact et activités de l'OMD

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'actuelle flambée du nouveau coronavirus (2019-nCoV) constituait une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). Le 11 mars 2020, l'OMS a déclaré que la flambée de maladie à coronavirus (COVID-19) constitue une pandémie.

Face à ce défi mondial, il faut s'attendre à ce que le mouvement transfrontalier des envois de secours (fournitures, médicaments et matériel) augmente de manière spectaculaire. Bien plus, comme l'indique l'OMS dans ses recommandations actualisées du 29 février 2020 concernant le trafic international en rapport avec la flambée épidémique de COVID-19, des "...restrictions peuvent interrompre l'aide et le soutien technique nécessaires, perturber l'activité économique, et avoir des retombées socioéconomiques négatives sur les pays touchés." Il est donc indispensable que les administrations des douanes continuent de faciliter le dédouanement, non seulement les envois de secours, mais aussi de toutes les marchandises en général afin de minimiser l'impact global de la flambée épidémique COVID-19 sur nos économies et nos sociétés. Les administrations des douanes sont instamment invitées à établir une approche coordonnée et proactive avec toutes les agences concernées pour garantir l'intégrité et la facilitation continue de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Les restrictions de voyage et les règles de distanciation sociale imposés par les Gouvernements pour lutter contre l'épidémie COVID-19 ont obligé les partenaires au développement, dont l'OMD, d'adapter rapidement leurs manières de fonctionner et d'appuyer leurs Membres.

Au premier trimestre 2020, l'OMD avait été contrainte d'annuler ou de reporter un bon nombre de missions et d'activités mais sa manière proactive et agile lui a permis de développer en peu de temps des standards, outils et procédures pour appuyer ses Membres dans la lutte contre cette épidémie, de s'équiper et de se doter de la capacité de remplacer ses missions, conférences et réunions physiques par des activités virtuelles.

Les standards, outils et initiatives de l'OMD sont disponibles ici :

<http://www.wcoomd.org/fr/topics/facilitation/activities-and-programmes/natural-disaster/coronavirus.aspx>

D'une manière plus particulière, l'action de l'OMD en la matière a concerné également les initiatives suivantes:

- Depuis la mi-mars 2020, le Secrétariat travaille sur plusieurs initiatives visant à aider les Membres à atténuer les effets de la pandémie du COVID-19 ;
- Le Secrétariat a compilé un répertoire des pratiques des Membres en réponse à la pandémie. Le référentiel contient 33 pratiques du continent africain (12 de la région ESA, 19 de la région AOC et 2 d'Afrique du Nord) ;
- En juillet 2020, l'OMD a lancé un nouveau projet COVID-19 financé par le gouvernement japonais. Ce projet vise à améliorer la capacité des administrations des douanes des pays en développement et des pays les moins avancés à relever les défis liés au COVID-19, aux autres maladies infectieuses et aux événements perturbateurs. Le projet a été chargé de l'élaboration des Directives de l'OMD sur la gestion des catastrophes et la continuité de la chaîne d'approvisionnement, et de la réalisation d'activités de renforcement des capacités aux niveaux régional et national ;
- L'avant-projet des Directives de l'OMD sur la gestion des catastrophes et la continuité de la chaîne d'approvisionnement a été présenté à la CPG en octobre 2020.
- L'OMD et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont élaboré une référence de classification SH pour les fournitures médicales COVID-19. La liste indicative fournit le code de classement à 6 chiffres du SH 2017 pour un nombre limité d'articles mais n'a pas de statut juridique ;
- Du 11 au 13 novembre 2020, l'OMD a organisé la TECH-CON 2020 de l'OMD sous le thème 'la Technologie pour les douanes au temps de la pandémie - qu'avons-nous appris?' Les DG des douanes du Burkina Faso et du Bénin, ainsi que le contrôleur général adjoint de la Douane du Nigéria y ont participé ;
- Le 17 novembre 2020, l'OMD a participé à la réunion virtuelle du Groupe de travail d'experts pour examiner les 'Directives continentales sur la facilitation du commerce et des transports pour la circulation des personnes, des biens et des services et à travers l'Afrique pendant la pandémie COVID-19', organisée par Commission Economique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies, la Commission de l'Union Africaine (CUA), en collaboration avec l'Agence de Développement de l'Union Africaine.
- Les 24 et 27 novembre 2020, l'OMD a participé au Sous-Comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'Union Africaine et a contribué à la consolidation des Directives COVID-19 de l'UA ;
- Un atelier interrégional pour les régions ESA et AOC sera organisé dans le cadre du COVID-19 dans la période du 15 au 18 décembre 2020. Par le biais du projet COVID-19, les membres des ateliers régionaux seront invités à contribuer au développement des lignes directrices de l'OMD sur la gestion des catastrophes et la continuité de la chaîne d'approvisionnement. Le Ghana, et la Côte d'Ivoire font partie des Membres éligibles pour recevoir un appui dans le cadre de ce projet ;

Les efforts de l'OMD dans les mois à venir viseront à aider les Membres à faciliter le mouvement transfrontalier des vaccins COVID-19, lorsqu'ils seront disponibles.

## **4.2 L'AFE de l'OMC et Programme MERCATOR de l'OMD**

L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est entré en vigueur le 22 février 2017 et a été ratifié déjà par 149 pays. L'Accord est contraignant pour tous les Membres de l'OMC et a une incidence majeure sur les activités

de renforcement des capacités de l'OMD en AOC, d'autant plus que tous les pays AOC, sauf Sao Tomé & Príncipe (observateur), sont membres de l'OMC.

Les liens suivants fournissent d'avantage d'informations sur l'AFE et sa mise en oeuvre: [www.TFAFacility.org](http://www.TFAFacility.org), [www.tfadatabase.org](http://www.tfadatabase.org).

Il est rappelé que:

- Les pays en voie de développement ont dû notifier à l'OMC, au plus tard au 22 août 2019, toutes les mesures de catégorie A, B et C ;
- Les Pays les Moins Avancés (PMA) ont dû notifier à l'OMC, au plus tard au 22 février 2020, leurs besoins d'assistance technique et de renforcement des capacités pour leurs mesures de catégorie C.

L'appui fourni par le **programme Mercator** à la mise en œuvre de l'AFE reste au cœur de l'appui que l'OMD apporte en plus du soutien traditionnel au renforcement des capacités demandé par les membres de l'OMD.

En novembre 2020, l'OMD a publié la deuxième édition du Rapport du Programme Mercator. Il est disponible ici :

<http://www.wcoomd.org/fr/media/newsroom/2020/november/the-wco-launches-the-second-edition-of-the-mercator-programme-report.aspx>

La deuxième édition couvre cette fois la période qui s'étend jusqu'en juin 2020. Elle donne une vue d'ensemble actuelle et met en évidence un certain nombre de défis courants posés par la mise en œuvre du Programme, en expliquant de quelle manière il assiste les Membres au moyen de solutions sur mesure, par l'organisation d'activités de soutien adaptées pour surmonter les difficultés, puis par le suivi et l'enregistrement des progrès accomplis dans la mise en œuvre. Le rapport contient également une série d'études de cas descriptives qui démontrent le lien entre l'AFE et l'application, en situation réelle, des instruments de l'OMD qui ont déjà produit des résultats concrets pour la mise en œuvre effective de l'AFE dans un grand nombre d'administrations membres.

Depuis son apparition, la pandémie de COVID-19 a gravement perturbé les échanges transfrontaliers dans le monde entier. La situation est d'autant plus critique que les administrations douanières continuent à faciliter les mouvements de marchandises internationaux afin de minimiser l'impact global de la pandémie sur nos économies et sociétés. Le Rapport du Programme Mercator s'intéresse à la manière, pour les administrations douanières, de maintenir une approche coordonnée et proactive auprès des organisations concernées afin de protéger l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Dans ce contexte, le Secrétariat de l'OMD a étudié et employé d'autres dispositifs qui ont permis à l'OMD de continuer à apporter un soutien en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités, notamment dans le cadre du Programme Mercator, par le recours à divers outils en ligne et activités assurées à distance.

## 5 Environnement et initiatives au niveau continental

## 5.1 La ZLECAf de Union Africaine

La signature du Cadre général de l'Accord sur la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale en Afrique (ZLECAf) par 44 chefs des Etats Africains le 21 mars 2018 à Kigali, Rwanda, engage l'Union Africaine, ses Communautés Economiques Régionales et ses 55 pays Membres à œuvrer ensemble pour développer le commerce intra-africain et celui avec les autres continents, notamment au travers de mesures concrètes de facilitation, de coopération et d'assistance mutuelle. Cette initiative impacte considérablement les Douanes AOC et doit désormais, tout comme l'AFE, constituer un élément clé de leurs stratégies de réforme et de modernisation.

Les questions douanières de la ZLECA sont ancrées dans le Protocole sur le Commerce des Marchandises. Selon son article 2, l'objectif principal est de créer un marché libéralisé pour le commerce des marchandises conformément à l'article 3 de l'Accord. L'objectif spécifique est de stimuler le commerce intra-africain de marchandises par les mesures suivantes:

- L'élimination progressive des tarifs ;
- L'élimination progressive des obstacles non-tarifaires ;
- L'amélioration de l'efficacité des procédures douanières, de la facilitation des échanges et du transit ;
- La coopération renforcée dans les domaines des obstacles techniques au commerce ;
- Le développement et la promotion de chaînes de valeur régionales et continentales ;
- Le renforcement du développement socio-économique, de la diversification et de l'industrialisation à travers l'Afrique.

Les Annexes suivantes de ce Protocole concernent particulièrement la Douane :

- 1 : Listes d'engagements concernant la libéralisation des tarifs
- 2 : Coopération douanière et assistance mutuelle
- 3 : Règles d'origine
- 4 : Facilitation des Echanges
- 5 : Barrières Non-tarifaires
- 8 : Transit

Les textes les plus importants sont disponibles sur les liens suivants :

- **Accord ZLECAf:**  
<https://au.int/fr/treaties/accord-etabliant-la-zone-de-libre-echange-continentale-africaine>
- **Annexes ZLECAf:**  
[https://au.int/sites/default/files/documents/37121-doc-draft\\_annexes\\_estbt\\_of\\_cfta.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/37121-doc-draft_annexes_estbt_of_cfta.pdf)
- **Signatures:**  
<https://au.int/fr/treaties/accord-etabliant-la-zone-de-libre-echange-continentale-africaine>

54 pays sur 55 (tous sauf l'Érythrée) ont signé l'Accord et 30 pays ont déposé leurs instruments de ratification. Suite à cela, le Sommet de l'UA a décidé d'installer le Secrétariat général de la ZLECAf à Accra (Ghana) et de nommer à sa tête son premier Secrétaire Général (provenant de l'Afrique du sud).

A présent, les Membres de l'UA doivent déposer leur calendrier de démantèlement tarifaire avec un objectif de 90 % des marchandises dans un délai de 10 ans.

Les négociateurs de cet accord ont créé divers groupes de travail technique (GTT) pour les aider en apportant des contributions techniques au processus. Trois des GTT impliquant les administrations des douanes sont: les procédures douanières et la facilitation des échanges; Règles d'origine; et barrières non tarifaires et barrières techniques au commerce.

## **6 La région Afrique occidentale et centrale (AOC)**

### **6.1 Situation générale**

La sécurité et la collecte des recettes douanières restent les missions prioritaires des Douanes AOC, même si la facilitation des échanges dynamisée par l'AFE et la ZLECAf constitue également une thématique d'actualité. Toutefois, l'épidémie de COVID-19 affecte très fortement les pays AOC et réduit l'activité économique et touristique. Ceci impacte directement les recettes de l'Etat et rend plus difficile l'atteinte des objectifs fiscaux de la Douane.

La pandémie de COVID-19 constitue des défis importants pour le développement de la région, la facilitation des échanges et l'intégration régionale tels que visées par l'Union Africaine et l'OMC. Elle confirme le besoin pour les douanes d'intensifier leurs efforts afin de simplifier et d'accélérer le dédouanement des envois de secours puis de former et de protéger les intervenants impliqués.

Pour nombre de pays de cette Région, la sécurité aux frontières reste un défi pour les services de l'Etat et un obstacle majeur au développement économique, y compris la mise en œuvre des réformes douanières. Des groupes armés se sont constitués dans les zones frontalières et y opèrent de façon durable, tirant profit de l'économie de la frontière comme ressource logistique et fiscale. Leurs stratégies de harcèlement ou d'attaques des forces de sécurité et de défense visent à affaiblir la capacité des états à gouverner leurs frontières. Les douanes, situées à l'interface des politiques sécuritaires et économiques, sont particulièrement concernées. C'est pour cela que l'OMD continue à apporter un soutien important aux Douanes AOC pour leur permettre de contribuer plus efficacement à la lutte contre ces phénomènes.

Le commerce illicite et la consommation de drogues et de faux médicaments sont devenus des préoccupations majeures de la région AOC. Il peut être observé que certaines Douanes participent désormais plus activement aux nombreuses opérations de lutte contre la fraude organisées par l'OMD avec l'appui des BRRL-AOC, qu'ils utilisent plus souvent le CEN et CENcomm pour saisir et échanger des renseignements pertinents, et qu'ils saisissent d'importantes quantités de produits prohibés. Toutefois, pour d'autres Douanes AOC ses fléaux ne semblent toujours pas constituer une priorité et leur saisies en dehors de ces opérations restent généralement faibles.

De nombreux pays AOC souffrent du pillage du patrimoine, des ressources naturelles et culturelles et de l'extinction de leur flore et faune. L'OMD a développé un certain nombre d'initiatives (notamment les programmes INAMA et PITCH) pour permettre aux Douanes

AOC de mieux protéger le patrimoine, les ressources et les espèces du pays, et à travers cela, protéger sa société, son l'économie et son environnement. Certaines Douanes AOC ont commencé à développer des dispositifs qui leur permettent de lutter plus efficacement contre ses fléaux mais d'autres ne disposent pas de ressources pour le faire..

Beaucoup de marchés en AOC sont inondés de produits non conformes aux droits de propriété intellectuelle (DPI), y inclus des produits qui constituent des dangers pour la santé des citoyens et pour l'environnement. Toutefois, les initiatives et actions concrètes de nombre de Douanes AOC dans ce domaine restent encore timides.

Le commerce électronique se développe également en AOC et la Douane doit prendre des mesures pour faire face à cette nouvelle réalité. Elle est appelée à développer ou améliorer ses procédures de dédouanement et son dispositif, surtout pour les marchandises commandées sur Internet et transportées par la poste ou par courriers express.

## **6.2 Défis particuliers de la région AOC**

### **6.2.1 Inspections avant-embarquement/Inspections à destination**

En juin 2014, le Conseil de l'OMD a autorisé le Secrétariat à élaborer des lignes directrices et des meilleures pratiques pour que les douanes puissent se réappropriier avec succès leurs fonctions essentielles (en particulier l'évaluation et le classement des marchandises) des sociétés d'inspection du secteur privé et à élaborer des lignes directrices pour rendre les procédures de passation des marchés douaniers plus transparentes.

Encouragés par la fin réussie des contrats d'inspection et de prise en charge des principales fonctions externalisées par les douanes du Kenya, de la Mauritanie et du Nigeria, d'autres pays AOC se sont engagés à développer des initiatives similaires. Cette tendance a été davantage renforcée par l'Article 10.5 de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges qui stipule que les Membres n'exigeront pas le recours à des inspections avant expédition en rapport avec le classement tarifaire et l'évaluation en douane et encourage les Membres à ne pas introduire ni appliquer de nouvelles prescriptions concernant l'utilisation d'autres types d'inspection avant expédition.

En 2013, le Niger avait annoncé son intention de ne pas renouveler son contrat existant en matière d'inspection avant expédition. En 2015 le Gouvernement du Niger a adopté de nouvelles structures organisationnelles en charge de l'évaluation et le classement tarifaire. Depuis 2018, l'OMD a conduit un diagnostic Dossier Recettes (Valeur et SH), formé des formateurs et assisté la Douane à mettre en œuvre les décisions anticipées.

L'appui fourni en 2015 par l'OMD et d'autres partenaires au Ghana et la République démocratique du Congo a permis à leurs gouvernements de ne pas renouveler les contrats d'inspection existants et à la douane de se réapproprier ses prérogatives, et cedi sans aucune baisse de recettes. Toutefois, entre temps le gouvernement du Ghana a signé un nouveau contrat de 5 ans avec une entreprise du secteur privé pour accompagner l'organisation en matière d'évaluation et de classement tarifaire anticipé, du développement d'un guichet unique et d'autres initiatives pertinentes.



En 2016 et 2017, l'OMD a assisté la Douane de Guinée en la matière. En 2017, leur gouvernement a décidé de ne pas renouveler son contrat avec la société d'inspection. Depuis, la douane guinéenne assume ses pleines responsabilités pour l'évaluation et le classement tarifaire des marchandises importées. Dans la même période, le Gabon et la Guinée Bissau ont également achevé leurs initiatives comparables avec succès.

Le contrat d'inspection au Burkina Faso a pris fin en Septembre 2018 et une mission d'appui eu lieu en octobre/novembre 2018 pour renforcer le dispositif développé.

L'appui politique et technique fourni dans le cadre du Dossier Recettes de l'OMD en 2018 a soutenu la Douane de la Côte d'Ivoire dans son initiative de s'approprier l'évaluation en douane et la classification. En mars 2019, leur gouvernement a décidé de ne pas renouveler son contrat d'inspection. Une assistance supplémentaire sera fournie pour aider la Douane à élaborer une solution qui obligera le déclarant à déclarer la valeur des marchandises et permettra à la douane d'appliquer un système de contrôle de l'évaluation conforme aux règles et normes de l'OMC. Le soutien aidera également à mettre en œuvre les décisions anticipées.

Pour la Sierra Leone, 4 missions d'appui ont été réalisées ce qui devrait permettre à la Douane de définitivement s'approprier l'évaluation et le classement des marchandises.

Le Tchad dispose toujours d'un contrat d'inspection avant-embarquement. Ce contrat qui requiert la rémunération de la société d'inspection ad-valorem (couts exprimés en % de la valeur des marchandises) aurait dû prendre fin en Novembre 2019. Jusqu'à présent l'OMD n'a pas reçu de requête pour l'assister en la matière.

D'autres appuis de l'OMD sont encore en cours pour assister d'avantage les douanes du Benin, du Cameroun, de la République du Congo de la Côte d'Ivoire, du Libéria, du Sénégal, de la Sierra Léone et du Togo, dans la réappropriation de leurs missions liées à l'évaluation et au classement tarifaire. L'obligation de passer par une société d'inspection, de présenter à la Douane des attestations de vérifications (AV) et de payer des redevances qui sont calculées ad-valorem (% de la valeur des marchandises déclarées) pour rémunérer la société d'inspection pour ses services liés à l'évaluation en douane et au classement tarifaire n'est pas conforme aux dispositions de l'AFE et doit cesser.

La tendance des sociétés d'inspection de passer de l'inspection avant expédition à l'inspection à destination, et d'offrir d'autres services (notamment le guichet unique et le suivi des cargaisons par géolocalisation) peut être observée.

### **6.2.2 Suivre des cargaisons en transit par géolocalisation**

De plus en plus de Douanes AOC concluent des contrats avec des prestataires spécialisés dans le suivi des cargaisons en transit par géolocalisation (satellite). A ce sujet, le suivant peut être observé :

- En général les Gouvernements et Douanes de la région AOC investissent dans cette technologie avec l'objectif de sécuriser les transits qui jusqu'à peu ont été opérés uniquement au niveau national et pour lesquels il n'y a pas de garanties suffisantes pour couvrir entièrement les droits et taxes suspendus ;

- Il n'existe pas de politique et de stratégie régionale ou sous régionale en la matière. Dans la plupart des cas, les contrats sont négociés individuellement entre le Gouvernement d'un seul pays avec un prestataire du secteur privé. De ce fait, les contrats sont multiples et divers ;
- Dans la plupart des cas, les systèmes de géolocalisation sont hétérogènes et utilisés au niveau national seulement. Les balises sont apposées au départ du transit et enlevées de nouveau à la sortie du pays ;
- Pour les transits qui traversent deux ou plusieurs pays, l'opérateur économique peut être dans l'obligation de changer les balises pour chaque pays et de payer pour le service de géolocalisation, pays par pays. Ceci rend les transits plus chers et ne contribue pas à l'objectif d'accélérer les formalités à la frontière ;
- Dans certains cas, des balises sont apposés sur des camions et remorques qui transportent des marchandises en vrac et qui ne peuvent être scellés. Dans ces cas, les balises permettent de suivre le moyen de transport mais pas forcément les marchandises en transit ;
- Il n'y a pas à présent au niveau sous régional ou régional des études pertinentes pour évaluer la valeur ajoutée de la géolocalisation.

Il paraît utile de thématiser le suivi des cargaisons par géolocalisation au niveau de la région AOC ou au niveau de ses Communautés Economiques Régionales afin d'évaluer sa pertinence, de développer une politique commune et d'optimiser l'usage de cet outil, notamment dans le contexte de SIGMAT qui fournit une nouvelle procédure pour le transit régional et pour lequel une nouvelle solution pour les garanties régionales est en phase de développement.

### 6.3 Adhésions à l'OMD

Le 13 juillet 2020, le Gouvernement de République de Guinée Equatoriale a informé l'OMD de la ratification de la Convention portant création d'un Conseil de coopération douanière et de sa volonté de déposer les instruments d'adhésion auprès des autorités belges. L'adhésion à l'OMD de ce pays hispanophone et son intégration en tant que 24<sup>ème</sup> pays de la région OMD-AOC est attendue prochainement.

### 6.4 Adhésions aux normes internationales

#### 6.4.1 Normes de l'OMD

Les adhésions suivantes des pays AOC aux principales Conventions de l'OMD ont pu être enregistrées:

- **Convention de Kyoto révisée (CKR) :**

Actuellement 17 pays AOC sont contractants à la CKR (tous sauf Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mauritanie, RCA et Tchad). Dernières adhésions :

- 2017: Bénin; Sao Tome & Principe Burkina Faso et République du Congo.
- 2019: Ghana.

- **Système Harmonisé (SH) :**



Tous les 23 pays AOC sont contractants à la Convention SH. La Gambie a été le dernier pays AOC à ratifier cette Convention en 2019.

#### **6.4.2 AFE-OMC**

Jusqu'à présent l'AFE a été ratifié par 18 pays AOC (tous sauf Guinée-Bissau, RD Congo, Libéria, Mauritanie et Sao Tomé & Príncipe). Dernières adhésions :

- 2019 : République de Guinée.
- 2020 : Cabo Verde.

#### **6.4.3 ZLECAf-Union Africaine**

Tous les pays AOC ont signé l'Accord. Tous sauf le Bénin, la Guinée-Bissau, le Liberia et la RCA l'ont ratifié. Le Cameroun et le Nigeria doivent encore déposer leurs instruments d'adhésion.

### **6.5 Les priorités du renforcement des capacités en AOC**

Au cours de cette période et malgré la pandémie COVID-19 de nombreuses d'activités de renforcement des capacités de l'OMD ont eu lieu au bénéfice de la région AOC (statistiques voir chapitre 7.17.1). La plupart entres elles ont été organisées en mode virtuel et ont concerné les appuis au thématiques suivantes: lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19 et appui à la gestion de crises sanitaires, application du SH2017 et préparation à la migration au SH2022, mise en œuvre de l'AFE et de la ZLECAf, développement des décisions anticipées, réappropriation des missions externalisées aux sociétés d'inspection, gestion holistique des risques, lutte contre le trafic de faux médicaments et contre la criminalité transfrontalière, mesure du temps nécessaire à la mainlevée des marchandises, interconnectivité-transit et finalement la promotion de l'éthique.

D'autres initiatives ont visé davantage l'harmonisation et la simplification des procédures, notamment à travers l'informatisation, l'interconnexion, la gestion coordonnée des frontières et les guichets uniques. Ces dernières sont opérées de plus en plus souvent dans le contexte du Programme MERCATOR pour accompagner les Membres dans la mise en œuvre de l'AFE.

### **6.6 Les activités statutaires de l'AOC**

#### **6.6.1 Conférence des Directeurs généraux des Douanes**

La 24ème Conférence des Directeurs généraux des douanes AOC, s'est tenue à Bangui en Centrafrique du 13 au 15 mars 2019. Elle a enregistré la participation de 15 administrations Membres de la région, du Secrétariat de l'OMD, du BRRC d'Abidjan, des CRF de Ouagadougou et de Brazzaville, du BRLR Afrique centrale, ainsi que des organisations continentales et régionales notamment, l'Union Africaine, la CEDEAO, la CNUCED, et UN/OCHA.

Au terme des travaux, les recommandations suivantes ont été adressées au Secrétariat de l'OMD:

- Appuyer la Vice-présidence de la région AOC dans la recherche des financements auprès des bailleurs de fonds pour la poursuite et l'extension du projet C-RED+.  
Situation actuelle : Un nouveau projet financé par le Japon a été développé par l'OMD en été 2020. Les premières activités ont été initiées en automne 2020 et bénéficient aussi à la région AOC.
- Organiser des formations en matière de protection de biens culturels afin de disposer, à terme, d'un vivier d'experts.  
Situation actuelle : Une formation prévue en février 2020 au Niger pour plusieurs pays AOC et pour le Maroc a dû être reportée.
- Aider la région à organiser un atelier régional sur la mesure de la performance en 2019;  
Situation actuelle : L'atelier virtuel pour la région AOC sur l'utilisation des méthodes de prospective stratégique dans la définition de la stratégie de l'OMD', organisé les 30 novembre et 1 décembre 2020, a touché à la mesure de la performance et a permis aux Douanes AOC d'améliorer leurs connaissances en la matière. D'autres activités seront organisées une fois que les outils de l'OMD en la matière seront validés.

Le 25 septembre 2020, les Membres de la Région OMD - Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) ont tenu leur **première conférence virtuelle des Directeurs Généraux des Douanes**. Cette importante activité, présidée par le General Toumany Sangaré, Directeur général des Douanes de la République de Guinée et Vice-président sortant de la région AOC, et organisé avec l'appui du Secrétariat de l'OMD, a réuni 20 des 23 administrations douanières de l'AOC et toutes ses structures régionales.

La conférence a élu M. Guénoyé MBONGO KOUMOU, Directeur Général des Douanes de la République du Congo comme nouveau Vice-Président de la Région AOC et a remercié le Vice-président sortant de l'AOC pour son leadership au cours de son mandat qui a duré plus de deux ans et qui a permis à la région AOC de renforcer la coopération et de progresser dans la réforme et la modernisation.

Pour permettre à la Région de poursuivre sa collaboration et ses activités pendant la pandémie COVID-19, la conférence a décidé d'organiser une série d'activités virtuelles et d'utiliser une partie des fonds régionaux pour acheter des licences, des équipements et des services d'interprétation pour ses vidéoconférences. Ces licences et équipements seront acquis et gérés par le BRRC à Abidjan et lui permettront d'organiser d'une manière virtuelle et plus autonome les réunions statutaires de la Région et de contribuer à l'organisation d'autres activités régionales en ligne.

### 6.6.2 Comité des Experts AOC

La 23ème Réunion du Comité des Experts de la conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la Région AOC, s'est tenue les 19, 20 et 21 novembre 2019 à Brazzaville en République du Congo. Cette rencontre a enregistré la participation de 12 administrations membres de la Région, sur un total de 23, de la Vice-présidence, du Secrétariat de l'OMD, du BRRC, des CRF de Ouagadougou et de Brazzaville, des BRLR-AC et AO, du GTR-informatique et de la Commission de l'UA.

Ce Comité a émis les recommandations suivantes :

- A la Vice-présidence, de mettre en place un outil d'évaluation de la performance des Structures Régionales en collaboration avec le Secrétariat de l'OMD ;
- Au Secrétariat de l'OMD, d'appuyer les BRLR de la région OMD-AOC pour la tenue d'une session de formation régionale sur les outils d'échange de renseignements au profit des Correspondants Nationaux ;

Situation actuelle : Envisagé pour l'année fiscale 2020-2021.

- Au BRRC-AOC, de développer un programme de renforcement des capacités des administrations de douanes en matière de gestion des projets ;
- Aux Administrations douanières :
  - de renforcer leurs capacités en matière de gestion des projets ;
  - de développer et mettre en œuvre une stratégie d'analyse des données conformément au Manuel de l'OMD ;
  - et de produire un rapport annuel sur les programmes et les résultats de renforcement des capacités au sein de leur administration et sur la thématique de la journée internationale des Douanes.

### **6.6.3 Réunion des points de contact AOC**

Du 24 au 26 septembre 2019 s'est tenue à Kinshasa, RD Congo, la 10ème Réunion des Points de Contacts pour le Renforcement des Capacités. Les présentations et débats interactifs ont porté notamment sur les thématiques suivantes :

- Le rôle des points de contact nationaux (PCN) pour le Renforcement des Capacités et les potentiels pour améliorer leurs contributions à la planification, au suivi et à l'évaluation de la réforme douanière, mais aussi à la coordination de l'activité de la Douane avec l'OMD et ses structures régionales;
- Le suivi de la mise en œuvre du Plan Stratégique Régional 2018-2022;
- La situation de la région par rapport à la mesure de la performance de l'activité douanière et le choix d'indicateurs, en particulier pour le suivi de la mise en œuvre de l'AFE de l'OMC;
- L'analyse des données et la gestion de projet comme outils modernes et efficaces pour la mise en œuvre des réformes douanières.

Les progrès réalisés au niveau du « Le miroir », un outil développés par le BRRC et utilisés aussi par les Douanes AOC pour suivre et évaluer la mise en œuvre, au niveau national et régional, du plan stratégique régional et du « programme régional de coaching » ont également été présentés.

### **6.6.4 Conférence des Douanes AOC et de ses partenaires au développement**

La 3ème Conférence des Douanes AOC et de ses partenaires au développement s'est tenue à Niamey du 16 au 18 octobre 2019. Ont participé à cette conférence 17 Douanes AOC, la Vice-Présidence, le BRRC, les CRF et les deux BRLR de la région, et de nombreux institutions de partenaires au développement, entres autres l'Union Africaine, la CEDEAO, la Banque Africaine de Développement, la Commission de l'Union Européenne, l'UNESCO, la Banque Mondiale, FMI-AFRITAC, JICA, GIZ, UN-OCHA, CNUCED, l'EIED de la CEMAC, la Douane française, l'Ambassade de France et des Etats-Unis et le Secrétariat de l'OMD.

La conférence a permis aux participants de présenter le concept des Frontières SMART et d'échanger sur sa pertinence et son application en AOC, plus particulièrement pour faciliter le commerce licite, lutter contre la fraude et sécuriser le commerce transfrontalier.

A la suite des discussions thématiques, les partenaires au développement ont présenté leurs initiatives et priorités et les Douanes AOC ont présenté les projets suivants :

- Le Système Interconnecté pour la Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT) des Douanes AOC;
- Le projet régional de modernisation des ressources humaines des Douanes AOC;
- Le projet régional de renforcement des capacités des Douanes AOC en contrôle et audit interne;
- Le projet régional pour la mise en œuvre d'un Programme OEA dans l'espace CEDEAO;
- Le projet pour la mise en place en AOC d'un Programme de Formation des Formateurs en contrôle a posteriori et gestion de conformité;
- Le projet régional pour les pays AOC sur les Etudes du temps nécessaire à la mainlevée des marchandises (TRS);
- Le projet de renforcement des Capacités des Douanes AOC en analyse de données;
- Le projet des BRLR pour le Renforcement du Renseignement en AOC et pour la mise en œuvre de l'application nCEN (national Customs Enforcement Network).

A l'issue des débats, les recommandations ci-après ont été formulées:

- Aux partenaires techniques et financiers d'appuyer des projets présentés à cette conférence et de coordonner leurs interventions dans l'appui des administrations des douanes;
- A la Vice-Présidence de maintenir la dynamique de dialogue entre les partenaires et les administrations douanières de la région;
- Au Secrétariat de l'OMD d'élaborer un plaidoyer à l'endroit des décideurs politiques des Etats membres pour inscrire la sécurité comme l'une des priorités de la douane;  
Situation actuelle : Les outils du programme sécurité de l'OMD contiennent déjà ce plaidoyer et un bon nombre d'activités de ce programme s'adressent ou impliquent directement ou indirectement les décideurs et parties prenantes. Le rôle et la contribution de la Douane à la sécurité est également intégré dans le nouveau plan stratégique de l'OMD.
- Aux Communautés Economiques Régionales d'accélérer l'adoption des textes d'application des codes des douanes communautaires et de procéder à leur vulgarisation;
- Aux Administrations Douanières de renforcer la collaboration avec le Secteur Privé et les autres Partenaires au Développement ; de poursuivre les efforts de modernisation à travers l'utilisation de nouvelles technologies et d'outils ; de développer des synergies avec les autres services de contrôle aux frontières.

#### **6.6.5 Réunion des Gestionnaires de Formation et des Ressources Humaines AOC**

La Vice-présidence régionale, le BRRC-AOC en collaboration avec le Secrétariat de l'OMD, l'Administration des Douanes du Burkina Faso et le CRF de Ouagadougou, ont organisé le

9ème Atelier des Gestionnaires de Formation et des Ressources Humaines de la Région AOC à Ouagadougou du 28 au 30 octobre 2019.

Cet atelier a eu pour principal centre d'intérêt: *L'investissement dans le capital humain, levier incontournable pour la performance des Douanes AOC*. Les objectifs visés par cet atelier se déclinaient comme suit :

- Recenser les défis, les obstacles et les perspectives de la mise en œuvre de l'approche de gestion des ressources humaines (GRH) basée sur les compétences au sein des Douanes AOC;
- Proposer aux décideurs des solutions idoines pour la mise en œuvre effective de l'approche GRH basée sur les compétences;
- Favoriser l'échange d'expériences entre les différentes institutions de formation au niveau régional et national;
- Susciter une volonté forte au sein de la région en faveur de l'investissement dans la formation comme moyen d'assurer la professionnalisation et la performance des douanes.

A l'issue de cet atelier, la **déclaration de Ouagadougou** a été adoptée par l'ensemble des Douanes participantes et en présence de l'Union Africaine et de l'UEMOA. Ces administrations, convaincus que la mise en œuvre d'un système moderne de Gestion des Ressources Humaines basé sur les compétences permettra aux Douanes AOC d'améliorer leurs performances et de réussir leurs processus de réformes et de modernisation, conviennent que :

- Les gestionnaires de formation et de ressources humaines doivent :
  - Participer à leur développement personnel pour assumer intégralement leur responsabilité de la modernisation de la gestion des Ressources Humaines au sein de leurs administrations ;
  - Jouer pleinement leur rôle de partenaire stratégique et agent de changement au sein de leurs Administrations pour une meilleure performance organisationnelle ;
  - Mettre en œuvre les outils modernes de GRH basée sur les compétences, notamment au niveau du recrutement et de la formation.
- Les Douanes de la région AOC doivent :
  - Développer et défendre des argumentaires auprès des gouvernements pour doter de manière adéquate les structures en charge de la gestion des ressources humaines et de la formation, des moyens nécessaires (humains, matériels et financiers) ;
  - Mettre en place un système de Gestion des Ressources Humaines moderne, transparent et basé sur la compétence incluant toutes les pratiques de gestion : le recrutement, la mobilité, la rotation, la promotion, la formation.

Les ministères de tutelle sont appelés à s'engager à travers des actions concrètes pour dynamiser et opérationnaliser la modernisation RH engagée au sein des administrations douanières. Il est demandé à l'OMD et aux autres partenaires techniques et financiers:

- D'accompagner les Douanes dans le dialogue et le plaidoyer auprès des gouvernements ;

- De coordonner les activités de renforcement des capacités entre les différents partenaires ;
- De continuer à soutenir les Administrations des Douanes dans leurs programmes de modernisation des ressources humaines.

## 6.7 Les programmes et projets pour la région AOC

L'OMD dispose des programmes et projets suivants pour appuyer les Membres de la région AOC.

### 6.7.1 Le programme de sécurité de l'OMD

En marge de la 23ème Conférence des DG AOC organisée en avril 2018 en Guinée, a été présenté et lancé un nouveau projet sur la sécurité pour la région AOC. Ce projet financé par le Japon s'articule autour de cinq domaines prioritaires:

- Le contrôle des substances et produits pouvant servir à la fabrication d'engins explosifs improvisés (EEI), dans le cadre du **Programme Global Shield**;
- La lutte contre le trafic et l'emploi à des fins illicites d'armes légères et de petit calibre, dans le cadre du **Projet ALPC**;
- Le contrôle des voyageurs/la lutte contre le phénomène des combattants terroristes étrangers, en ayant recours aux **RPCV et aux dossiers passagers (PNR)**;
- **Le contrôle des échanges de nature stratégique**, par le biais d'un programme qui comprend un volet 'renforcement des capacités' et un volet 'activités opérationnelles';
- **La lutte contre le financement du terrorisme**, qui cible les échanges illicites et les activités de blanchiment d'argent, parmi lesquelles les systèmes de passeurs de fonds et de blanchiment sous le couvert d'opérations commerciales.

Dans le cadre de ce Projet l'OMD a organisé à Bruxelles, une conférence sur la sécurité intitulée : « Les défis de sécurité du point de vue de l'Afrique ». Tenue les 11 et 12 décembre 2019, celle-ci a rassemblé plus de 150 délégués venus représenter plus d'une cinquantaine de pays (dont de nombreux pays AOC) et organisations pour débattre des défis de sécurité ayant des incidences sur le travail des douanes en Afrique.

14 pays de la région AOC ont bénéficié de l'intégralité des activités du projet et des équipements fournis. Des formations de formateurs du programme se sont déroulées à Ouidah au Bénin du 7 au 22 juin et du 19 au 30 août 2019.

Le contrôle des précurseurs et autres composants servant à la fabrication d'engins explosifs improvisés(EEI), dans le cadre du Programme Global Shield a fait l'objet de 2 séminaires pré-opérationnels à Dakar en janvier et mars 2020. Ils ont été suivis par tous les Points de Contact Nationaux (PCN) des pays participants y compris les 2 BRLR de la région AOC et ont porté sur les enjeux sécuritaires en AOC, la formation à CENComm 3 et la préparation à l'opération.

**L'opération Alamba 2020** a été conduite dans le cadre du Programme Global Shield et s'est déroulée du 7 au 22 mars 2020 en mode virtuel. Elle a permis aux pays participants (*Bénin; Burkina Faso; Cameroun; Tchad; République centrafricaine; Côte d'Ivoire; République Démocratique du Congo; Guinée; Libéria; Mali; Niger; Nigeria; Sénégal et Togo.*) de réaliser



119 saisies dont 52% de produits ciblés soit 39 tonnes de cyanure; 7,8 tonnes de composants explosifs; 5200 pièces et 24 rouleaux de cordons détonants; 1 052 litres d'acide nitrique, 660 parties d'allumeurs; et 220 litres de peroxyde d'hydrogène.

### **6.7.2 Le projet SPC++ (Sécurité par Collaboration dans la Région AOC)**

Au niveau régional, les Douanes nigérianes, en coopération avec l'OMD, ont organisé à Abuja, en décembre 2016, la première réunion du Comité technique sur le projet de sécurité (SPC ++), en vue de proposer un nouveau cadre pour s'attaquer aux problèmes de sécurité en AOC du point de vue commercial et douanier. Cinq pays de la région ont participé à la réunion, à savoir le Cameroun, le Niger, le Nigéria, la République centrafricaine et le Tchad. Ils ont adopté des recommandations concrètes pour renforcer la coordination régionale et mettre en œuvre conjointement des activités.

En mars et septembre 2017, deux missions ont été conduites par l'OMD au nord du Nigéria pour explorer la gouvernance fiscale et commerciale mise en œuvre par les insurgés et les impacts actuels de la crise sur le commerce et les douanes. Des missions identiques ont été menées en Centrafrique, au Niger et au Burkina Faso. Un des constats de ces missions est que le développement de la dimension cartographique est essentielle pour que les douanes maîtrisent mieux leurs frontières terrestres, renforcent leur fonction renseignement et coopèrent avec les forces de sécurité et de défense. Des outils mettant en œuvre le renseignement et des modules de formation sont en cours d'expérimentation. Comme premiers résultats, une démarche d'analyse de risque spatiale a été développée et testée, permettant à un membre participant de renforcer ses liens avec son agence nationale de renseignement.

### **6.7.3 PITCH (protection du patrimoine culturel)**

Depuis avril 2018 a été organisée une série d'activités sur le rôle de la douane dans la protection du patrimoine culturel (Programme PITCH). Ces activités constituent des occasions pour les Douanes AOC de s'attaquer au problème de la contrebande du patrimoine culturel et d'harmoniser leurs pratiques et politiques nationales qui concernent également la sécurité et le terrorisme.

Dans ce cadre, un atelier régional s'est tenu au Burkina Faso en mai 2018 et un séminaire de formation de formateurs a été organisé au Sénégal en décembre 2018. A la suite de cette formation, une saisie importante a eu lieu en juillet 2019 au Burkina Faso sur 2 statues en provenance du Cameroun accompagnées de faux documents.

Une formation prévue en février 2020 au Niger pour plusieurs pays AOC et pour le Maroc a dû être reportée et sera organisée au Sénégal plus tard.

### **6.7.4 LMD (Développement du Leadership et du Management)**

Depuis le premier atelier en novembre 2011, le schéma du Programme de développement du leadership et du personnel d'encadrement (LMD) et son contenu a été régulièrement mis à jour et aligné sur les besoins des Membres bénéficiaires. Depuis le 1er janvier 2020, les ateliers LMD sont réalisés à l'aide du nouveau matériel et de la nouvelle approche qui a été développée en 2019 et adoptée lors de la 10ème session du Comité du renforcement des capacités. La nouvelle approche de renforcement des capacités du Programme LMD

repose sur trois principes clés: durabilité, appropriation, et allier développement organisationnel et technique :

- **Durabilité:** Afin d'apporter des changements au sein de l'organisation dans son ensemble en termes de leadership et de culture de la gestion, le Programme offre à présent un soutien sur trois niveaux différents: cadres dirigeants, cadres supérieurs et cadres intermédiaires. Il vise à transformer profondément les dirigeants et les cadres supérieurs au niveau personnel. Pour réaliser ceci, les participants des pays Membres bénéficiaires sont invités à travailler sur les domaines suivants: se connaître soi-même; savoir se gérer; bien comprendre les autres et avoir un impact positif sur les autres. Il est prévu de développer le Programme plus en avant pour soutenir les régions et les grosses administrations des douanes à développer leur propre expertise en matière de LMD.
- **Appropriation:** Le Programme LMD vise à travailler pour et avec les Membres qui connaissent et comprennent que construire et développer un leadership et une culture de gestion modernes sont les prérequis d'une Administration des douanes performante. Cela commence par ce qui est le plus important - instaurer la confiance et créer les conditions adéquates de coopération avec les cadres dirigeants de l'organisation.
- **Allier développement organisationnel et technique:** Le Programme LMD comprend la nécessité et veut assumer pleinement la responsabilité consistant à proposer un développement organisationnel allant de pair avec un soutien technique (par ex: facilitation, sécurité, etc.). Le programme est un élément indispensable et le levier du développement organisationnel qui permet le progrès dans les domaines techniques. C'est la raison pour laquelle le Programme vise à coopérer dans le cadre de projets qui portent plutôt sur un soutien technique. Une telle coopération implique la réalisation des activités du Programme LMD (Retraite pour cadres dirigeants, Atelier LMD, Atelier de développement des cadres intermédiaires), et en parallèle, une approche plus adaptée. Le programme peut coacher les cadres supérieurs et leurs équipes qui souhaitent mettre en œuvre des changements techniques et peut aussi fournir un autre type de soutien sur mesure dans le cadre du suivi.

Le nouveau matériel des ateliers LMD a été développé autour de ces principes clés. Il couvre 10 domaines de développement/modules: Leadership et les douanes modernes; Conscience de soi; Gestion stratégique, Vision et valeurs; Leadership; Communication; Ethique; Négociations; Gestion; Gestion des personnes; Gestion du changement. La plupart de ces domaines de développement faisaient déjà partie du matériel existant mais sont dorénavant présentés sous un autre angle et avec un nouveau contenu.

La plupart du matériel peut être obtenu, présenté et partagé en ligne. Ceci permet de maintenir la pertinence, la qualité et le niveau des informations et évite de devoir imprimer le matériel.

Depuis plusieurs années déjà, des ateliers LMD de 8 jours sont intégrés dans tous les programmes de bourses dont bénéficient également un bon nombre de douaniers AOC.



Depuis 2018 déjà, le Gouvernement suisse fournit à l'OMD un financement pour appuyer cette initiative. Toutefois, depuis janvier 2019, aucun atelier LMD/RCS n'a été organisé pour les Douanes AOC.

En 2020, l'équipe LMD a continué à développer les modules pour les ateliers destinés au développement des cadres intermédiaires mais aucun atelier LMD n'a été organisé pour la région AO (ceux prévues en Côte d'Ivoire et en RD Congo n'ont pas pu se tenir encore).

#### **6.7.5 SIGMAT (interconnectivité transit)**

Ce projet appuyé conjointement par l'OMD, la Commission de la CEDEAO et un bassin de partenaires au développement (en particulier : Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, CNUCED, GIZ, Union européenne, JICA, USAID...) est en phase de mise en œuvre. Son objectif est de simplifier, accélérer et rendre plus sûre et moins coûteux les transits entre les pays de la région AOC. Il était prévu d'interconnecter les systèmes de transit des pays de la CEDEAO en 2020 et d'étendre l'interconnexion aux Douanes de l'Afrique centrale.

Le lancement du **Système Interconnecté pour la Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT)** et le début des opérations des transits géré par SIGMAT entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont été célébrés le 22 Mars 2019 à Abidjan, en présence des Douanes AOC, de l'Union Africaine, de la CEDEAO, de la CNUCED, de divers autres partenaires au développement et organisations internationales et du secteur privé. A présent le SIGMAT est opérationnel dans les pays suivants : Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Niger et Togo.

Du 28 au 30 octobre 2019 et du 13-17 janvier 2020 se sont tenus à Ouagadougou et Abidjan deux réunions avec le Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, en présence du Secrétariat de l'OMD, la Banque Mondiale et de SITARAIL. Ces réunions ont permis d'élaborer le cadre et un chronogramme pour étendre SIGMAT en 2020, aux transits par chemin de fer, en premier lieu sur le corridor Abidjan-Ouagadougou.

Les 13 et 15 novembre 2019, la Commission de la CEDEAO a organisé une réunion avec les Douanes AOC et les partenaires de développement pour évaluer la mise en œuvre de SIGMAT, consolider davantage l'acte additionnel de la Communauté qui fournira le cadre juridique de la solution informatique et pour les garanties régionales pour les transits opérés par SIGMAT.

En février 2020, le Sénégal et le Mali sont entrés en phase de test ce qui a permis de tester l'interface entre le système GAINDE et SydoniaWorld. La République de Guinée a également démarré la phase teste.

Egalement en février 2020, l'OMD s'est rendu en Gambie pour présenter SIGMAT aux cadres de la Gambia Revenue Authority et pour initier l'interconnexion. En la même période, la CNUCED a été sur place pour appuyer cette Douane à migrer à SydoniaWorld.

En mars 2020, les développeurs SIGMAT de la région AOC et les Douanes qui ont déjà opérationnalisé son utilisation auraient dû se réunir à Lomé pour développer une version mobile de cette application et pour la faire valider par les douaniers experts en Transit.

Les travaux pour consolider et adopter le nouveau cadre réglementaire de la CEDEAO pour SIGMAT et pour connecter les autres pays à ce système continuent et les concepts et outils pour suivre sa mise en œuvre sont en phase de développement.

A présent les travaux les plus importants se concentrent sur :

- La finalisation de l'Acte Additionnel de la CEDEAO qui fournira un cadre réglementaire moderne pour SIGMAT ;
- Le développement par la CEDEAO du cadre règlementaire pour la garantie régionale ;
- La migration pour certains pays à SydoniaWorld ;
- La connexion, pays par pays, au SIGMAT et la signature d'instructions cadres ;
- La mise en place d'un mécanisme de suivi/évaluation pour garantir la mise en œuvre conforme du SIGMAT et pour solutionner les défis particuliers sur le terrain.

Les pays qui appliquent déjà SIGMAT, appuyés par l'OMD et le CEDEAO ont développé des spécifications fonctionnelles et techniques pour un site-web SIGMAT. Ce site web permettrait d'informer le public sur le projet et son évolution et de fournir aux Douanes une plateforme pour partager des documents et données de référence nécessaire au bon fonctionnement du transit régional. Toutefois, les Membres qui pourraient contribuer au développement de ce site exigent un financement externe pour cette initiative, ce qui a bloqué ce projet jusqu'à présent.

#### **6.7.6 INAMA (lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages)**

Le projet OMD-INAMA auquel participent plusieurs Membres AOC constitue un suivi de deux initiatives précédentes financées par le gouvernement suédois (projets GAPIN I et II). Il a débuté en 2018. Son objectif est le renforcement de la capacité des administrations douanières à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages par le biais d'actions ciblées de renforcement des capacités et d'un appui apporté lors d'opérations de lutte contre la fraude.

En **2019**, 2 opérations globales de lutte contre le trafic de produits CITES ont eu lieu une dans le cadre d'INAMA (Opération PRAESIDIO) et une dans le cadre du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC).

- 8 pays de la région ont participé à **l'opération Praesidio** (*Burkina Faso, Cameroun, République du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Nigeria et Togo ainsi que le BLRR AC*). Elle s'est déroulée du 4 février au 3 mars 2019 inclus. Cette opération conduite conjointement avec INTERPOL n'a pas seulement eu l'objectif de procéder aux saisies des produits de la faune et bois prohibés, mais surtout à procéder à des arrestations et poursuites pour démanteler des réseaux criminels. En ce sens, des policiers des bureaux centraux Interpol du Burkina Faso de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont participé à l'opération.
- **L'opération Thunderball** menée dans le cadre d'ICCWC a eu lieu du 4 juin au 3 juillet 2019. 109 membres ont participé à cette opération conjointe dont le Burkina Faso, le Cameroun, la République du Congo, la RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Nigeria et le Togo. Avec le soutien d'INAMA, un expert accrédité du Burkina Faso et un expert BLRR AC ont participé au Centre de Coordination de l'opération à Singapour.

En juillet-août 2019, des missions de soutien ont été conduites au Cameroun, au Togo et au Nigeria. L'objectif de ces missions était de faire un état des lieux de la mise en œuvre des activités du projet, de formuler des recommandations pour la mise en œuvre de la CITES et de poursuivre le processus d'accréditation de 5 agents en tant qu'experts technique opérationnels. Le processus s'est terminé lors d'un atelier d'accréditation en Zambie du 26 au 30 août 2019 avec le succès de 4 agents sur 5.

Un appui supplémentaire fourni au Nigéria en novembre et décembre 2019 a permis à la Douane et à ses partenaires de mieux gérer les risques liés au commerce illégal d'espèces sauvages.

INAMA II s'est terminé fin. Le nouveau projet INAMA III se concentre sur 13 pays dans le monde dont 4 en Afrique et 2 en AOC – Cameroun et Nigéria. Les activités pour ces deux pays commenceront en début 2021.

En **2020**, sous l'égide du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC), et en collaboration avec INTERPOL, il avait été décidé d'organiser au Cameroun un atelier régional CITES du 25 mars au 03 avril 2020. Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, la Guinée et Madagascar ont été invités à prendre part à cet événement, destiné aux agents de lutte contre la fraude, mais également aux autorités policières et environnementales. Toutefois, dû à la pandémie COVID-19, cet atelier a été remplacé par des webinaires COPES du 15 au 19 juin et une formation technique en ligne sur la CITES s'étalant du juin à septembre 2020.

L'engagement et la flexibilité des experts francophones accrédités et leurs administrations (Burkina Faso et Togo) est à féliciter. En revanche certains pays qui avaient nommé des participants pour l'atelier physique n'ont nommé personne pour l'atelier en ligne.

Enfin, certains des pays de la région AOC ont participé à **l'Opération Thunder 2020** (OMD et INTERPOL) avec plusieurs saisies notables au Bénin, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en RDC.

### **6.7.7 HMRC-OMD-CNUCED (Facilitation des échanges)**

Le Programme HMRC-OMD-CNUCED a été conçu pour fournir un appui au renforcement des capacités ciblé aux pays en développement sélectionnés (3 pays de la région AOC, à savoir la Sierra Leone, le Ghana et le Libéria). Il assiste les bénéficiaires dans la mise en œuvre de l'AFE de l'OMC, en utilisant les instruments et outils de l'OMD disponibles, ainsi que l'expertise de la CNUCED sur la mise en place et le développement des Comités Nationaux de la Facilitation des Echanges (CNFE).

En 2016, suite à une mission d'évaluation des besoins menés en collaboration avec la Banque Mondiale, le programme a développé un Plan de mise en œuvre, sur mesure, de Mercator pour la Sierra Leone et participé dans l'organisation d'un Forum international pour soutenir les CNFE. Ce Forum a été organisé conjointement par l'OMD, la CNUCED, la Banque Mondiale entre autres, à Genève avec plus de 250 délégués provenant de 44 pays.

En **2018**, deux pays de la région AOC ont bénéficié d'un support par ce projet:

- La Sierra Leone en janvier et février pour une mission de suivi/évaluation du programme Mercator ainsi que sur la TRS et le contrôle a posteriori. Du 20 au 24 août 2018 un atelier pour renforcer les compétences en matière d'évaluation de 15 fonctionnaires de la Sierra Leone Revenue Agency a eu lieu. Ceci a permis d'appuyer la Douane dans son initiative de réappropriation de l'évaluation en douane, à présent toujours confié à une société d'inspection;
- Le Liberia où la CNUCED a fourni un appui pour mettre en place et opérationnaliser le Comité National de la Facilitation des Echanges.

En **2019**, une assistance supplémentaire à la Sierra Leone a eu lieu du 25 février au 1er mars et c'est focalisé sur l'amélioration de la gestion des ressources humaines (en intégrant l'approche compétence) et sur l'établissement d'une cartographie des processus opérationnels pour le dédouanement au port de Freetown.

En **2020**, les actions qui devaient se concentrer sur le soutien à la Sierra Leone à l'Étude sur le temps nécessaire à la mainlevée des marchandises (TRS) et sur le contrôle a posteriori ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Toutefois, un nouveau contrat a été signé entre temps pour mettre en oeuvre la phase 3 de ce programme jusqu'en 2022. Ceci a permis au Liberia de bénéficier d'une mission d'évaluation Mercator en septembre 2020 (avec l'appui d'un expert du Cameroun) et d'un support à l'Étude sur le temps nécessaire à la mainlevée des marchandises (TRS) en octobre 2020. D'autres actions sont encore à confirmer. Les négociations avec le donateur pour étendre le programme à d'autres pays de l'AOC sont en cours.

### **6.7.8 JICA - MTP (Formation des Formateurs)**

Le Master Trainer Program (MTP) est un programme visant à aider les administrations des douanes à développer des capacités de formation durables sur une variété de questions clés nécessaires à la modernisation des douanes en développant

- un bassin de formateurs experts
- des supports de formation uniques
- un programme de formation conçu pour répondre aux problèmes et défis régionaux.

Profitant de la collaboration renforcée entre l'OMD et la JICA (Agence japonaise de coopération internationale) à travers le «Projet conjoint OMD / JICA» lancé en 2016, le MTP est désormais mis en oeuvre grâce à la forte collaboration entre les deux organisations.

Après le succès notable du MTP en Afrique de l'Est où il a permis de développer un bassin d'environ 90 formateurs spécialisés dans la classification du SH, l'évaluation en douane et l'analyse des renseignements, l'OMD et la JICA ont décidé d'étendre le programme pour soutenir la politique régionale de l'AOC sur le développement de «bassin d'experts».

Alors que le MTP en Afrique de l'Ouest a commencé avec les 6 pays le long du couloir commercial soutenu par la JICA en Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Togo, le MTP devrait apporter un avantage significatif pour toute la région AOC grâce à la formation dispensée par des formateurs de qualité disponibles dans la région.

Le MTP pour l'AOC se concentre sur la gestion des risques et l'analyse du renseignement et se compose de cinq activités sous-régionales progressives.

Le premier atelier sous-régional s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 11 au 15 février 2019 avec les 18 membres du Groupe de travail désignés par les 6 pays, les experts invités de l'OMD et les douanes japonaises. Le 2ème atelier sous-régional s'est tenu à Accra, Ghana du 5 au 9 août 2019. Le 3ème atelier sous-régional s'est tenu à Cotonou, Bénin du 3 au 7 février 2020 où les membres du groupe de travail ont démontré leur forte adhésion au programme et ont fait d'excellents progrès pour atteindre l'objectif du MTP. Lors du troisième atelier, les membres du Groupe de travail ont commencé leurs travaux sur l'élaboration du matériel de formation présenté localement avec le soutien des experts de l'OMD et des douanes japonaises et poursuivent actuellement leurs efforts pour achever le matériel lors du quatrième atelier prévu à Lomé, Togo fin 2020.

Il convient de mentionner qu'une fois finalisé, ce matériel de formation sera le premier matériel de formation officiel sur la gestion des risques et le renseignement pour la majorité des pays participants disponible en anglais et en français.

En raison du COVID-19, un certain nombre d'activités prévues ont été reportées après consultation entre l'OMD, la JICA, le BRRC A / P et les pays membres. Toutefois, Des négociations sont en cours pour développer un nouvel accord de projet conjoint OMD / JICA qui devrait commencer en juillet 2021.

#### **6.7.9 GIZ – Gambie (Facilitation des échanges)**

Depuis Octobre 2018, la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) de l'Allemagne et l'OMD disposent d'un programme pour appuyer la Gambia Revenue Authority (GRA) et ses parties prenantes dans la mise en œuvre de mesures de facilitation. Ce programme dispose de 2 volets essentiels, l'étude sur la mainlevée (TRS) et la gestion des risques. A cette fin, une série d'activités ont été mené depuis février 2019 pour :

- Mener une TRS au port de Banjul et initier des mesures concrètes recommandées par le rapport TRS. Cette assistance vise également la signature par la Gambie de la Convention de Kyoto révisée et la connexion prochaine de la Douane au SIGMAT pour accélérer l'enlèvement des marchandises en transit au port de Banjul ;
- Développer des stratégies et des outils (registres de risques) pour la gestion plus moderne et efficace des risques au niveau de l'Agence des Recettes et au niveau de la Douane ;
- Développer une stratégie de conformité ;
- Améliorer la base de donnée renseignement ;
- Former les Formateurs de la Douane en matière de gestion des risques et les accompagner dans leurs premières activités de formation.

Le projet a pleinement atteint ses objectifs et a pris fin en juin 2020. Des négociations avec GIZ pour initier un nouvel projet au bénéfice de la GRA sont en cours.

#### **6.7.10 NORAD – ACIP (promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption)**

Suite au succès du précédent programme de coopération entre l'OMD et le gouvernement norvégien (Agence norvégienne pour la coopération au développement, Norad), un nouveau programme axé sur la promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption (A-



CPI) à l'attention des autorités douanières a été lancé début 2019. Ce nouveau programme répond aux coûts élevés de la corruption dans les douanes, tant pour les secteurs public que privé et a pour objectif d'améliorer la gouvernance et l'intégrité douanière dans certains pays membres de l'OMD.

Ces objectifs seront atteints par la réalisation d'activités dans le cadre de deux composantes:

- Une composante bilatérale destinée à aider les pays de l'OMD à mettre en œuvre les dix éléments constitutifs de la Déclaration d'Arusha révisée. Les premiers pays identifiés de la région sont les suivants : Ghana, Libéria, Mali et Sierra Leone suivis du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Niger.
- Une composante multilatérale afin de créer un environnement propice à la mise en œuvre des mesures A-CPI pour les membres de l'OMD, tout en tirant parti d'autres initiatives régionales et internationales en parallèle, et en s'appuyant sur les instruments et outils de l'OMD.

La COVID-19 a obligé l'OMD de suspendre temporairement toutes les missions dans les pays bénéficiaires mais un «plan d'intervention A-CIP COVID-19» alternatif pour l'assistance à distance a été convenu avec le donateur. Les premières activités d'assistance ont été organisées pour le Mali, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Le projet a également lancé une Web-série abordant divers sujets liés aux douanes et à l'intégrité. 6 épisodes sont désormais disponibles en ligne.

#### **6.7.11 Union européenne - SH (Système Harmonisé pour l'Afrique)**

Le 4 octobre 2018, l'OMD a signé un accord de financement avec l'Union européenne à hauteur de 5 millions d'euros pour le programme "Harmoniser le classement des marchandises sur la base des normes de l'OMD pour renforcer le commerce en Afrique".

Ce programme pluriannuel contribue à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et au déploiement de la Zone continentale de libre-échange (ZLEC) en Afrique, lancée officiellement lors de l'Assemblée de l'Union africaine, le 21 mars 2018 à Kigali, Rwanda. Le programme s'inscrit également dans le cadre du plan d'investissement externe de l'UE et de la stratégie commune UE-Afrique, adoptée lors du sommet de Lisbonne en 2007 et définie plus précisément lors des sommets suivants, en 2010, 2014 et 2017.

L'objectif est de doter les pays africains bénéficiaires du programme de la capacité à mettre en œuvre la version du Système harmonisé de l'OMD (SH) qui entrera en vigueur en 2022 conformément aux dispositions de la Convention sur le SH, de l'AFE de l'OMC, de la Convention de Kyoto révisée de l'OMD et suivant les engagements pris à l'échelle du continent et à l'échelle régionale. À plus long terme, le programme vise à doter les pays africains des ressources et des capacités d'organisation requises pour pouvoir migrer vers les futures versions du SH et les appliquer en temps opportun et de manière coordonnée sur l'ensemble du continent.

À ce jour, 51 pays africains sur 54 ont ratifié la Convention sur le SH mais seuls 42 pays appliquent le SH 2017. Seuls 7 pays appliquent la Recommandation du Conseil de l'OMD

relative à l'amélioration des travaux de classement tarifaire et des infrastructures connexes (1998) et seuls 15 pays appliquent la Recommandation du Conseil de l'OMD sur les décisions anticipées (1996).

Parmi les pays de la région AOC, 4 pays ont migré vers la version actuelle du SH après le début du programme (le Cameroun en janvier 2019, le Nigeria en juillet 2019, le Gabon en janvier 2020 et la Gambie en février 2020), et 3 pays ont mis en place leurs systèmes de décisions anticipée (le Cameroun en avril 2019, la RCA en octobre 2019 et le Niger en aout 2020). Sept pays de la région AOC n'ont pas encore notifié à l'OMD qu'ils appliquent SH 2017.

Le programme présente des avantages pour les Communautés économiques régionales (CERs), les administrations des douanes et les autres parties prenantes intéressées du continent africain, notamment pour la Commission de l'Union africaine, certains services publics nationaux et le secteur privé. Il a déjà été présenté lors de la réunion du Sous-Comité des Directeurs généraux des douanes de l'Union africaine, organisée à Moroni, Comores, en septembre 2018. Il est géré et animé par une équipe de 3 personnes installés depuis début 2019 au Secrétariat de l'OMD.

Dans la région AOC, le programme compte 23 pays engagés ainsi que la CEDEAO, l'UEMOA, la CEMAC et la CEEAC. Ces communautés économiques régionales ainsi que le Cameroun et le Burkina Faso sont membres du comité de pilotage du programme.

A ce jour, les activités suivantes ont été réalisées en AOC :

Missions	Objectifs	Résultats	Actions convenues
Niger (Décembre 2018)	Diagnostic SH	Plan de travail établi + Notification de la migration vers la version 2017 du SH	Mission de suivi incluant atelier de décisions anticipées.  Mise en œuvre des décisions anticipées depuis le 12/08/2020.
Gambie (Avril 2019)	Adhésion à la Convention SH  Diagnostic SH (version 2012)	L'instrument d'adhésion à la Convention SH déposé + Plan de travail établi	Assistance technique pour migration vers SH2017 et mise en place d'un système de décisions anticipées
CEDEAO/UEMOA + Liberia et Nigeria (Juillet 2019)	Consultation sur le TEC CEDEAO et situation d'application dans les pays membres  Relation avec UEMOA et mode de coopération	Définition des rôles des CERs et les pays membres dans la migration et application du TEC +Plan de travail et liste d'activités d'appui technique établis	2 réunions du Comité ad hoc du tarif pour finaliser le TEC 2022  Valider un schéma de migration avec des responsabilités et délais

Nigeria (Juillet 2019)	Diagnostic SH (version 2012)	Finalisation de la migration vers SH2017 fin 2019.  Etablir un schéma de migration et application du TEC	Assistance technique pour la mise en place d'un système de décisions anticipées  Visite d'études au Ghana pour échange d'expériences pour la mise en place d'un laboratoire des douanes
CEMAC/CEEAC + pays membres (Juillet 2019)	Consultation sur le TEC de la CEMAC et situation d'application dans les pays membres  Situation des pays membres pour les décisions anticipées  Relation CEMAC/CEEAC et mode de coopération	Définition des rôles des CERs et les pays membres dans la migration et application du TEC  Définition des difficultés et besoins des pays  Plan de travail et liste d'activités d'appui technique établie/  Le Gabon a finalisé son schéma et processus de migration et la mise en place d'une équipe chargée de la migration.  La Guinée Equatoriale explorera les options d'adhésion à la Convention SH et adhésion à l'OMD	2 réunions du comité du tarif pour finaliser le TEC 2022  Etablir un schéma de migration avec des responsabilités et délais  Assistance technique pour les pays membres pour la migration vers SH2017 et mise en place des systèmes de décisions anticipées
République centrafricaine	Atelier national sur la mise en place d'un système de décisions anticipées	Projet de la réglementation nationale est rédigé pour adoption. Notification sur l'acceptation de la Recommandation OMD sur les programmes de décisions anticipées (1996) reçue par l'OMD.	Promotion des décisions anticipées par l'administration des douanes centrafricaines.  Migration au SH 2017.
Sao Tomé et Príncipe	Diagnostic SH, migration SH 2017/ SH 2022, décisions anticipées	Plan d'action développé, plan de la migration vers la version SH 2022 rédigé	Assistance technique pour la mise en place d'un système de décisions anticipées.  Assistance technique pour la migration vers la version 2017 SH et ensuite la version 2022.
Nigeria (Janvier 2020)	Atelier national sur la mise en place d'un système de décisions anticipées	Projet de la réglementation nationale est rédigé pour être finalisé prochainement	Suivie avec l'administration des douanes du Nigeria.



			Promotion des décisions anticipées par le NCS
Niger (Août - Septembre 2020)	Atelier national pour le renforcement de capacités en matière de décisions anticipées et SH	La réglementation nationale est validée. Notification sur l'acceptation de la Recommandation OMD sur les programmes de décisions anticipées (1996) reçue par l'OMD	Promotion des décisions anticipées, organisation des formations sur le SH
Liberia (Juillet 2020)	Atelier national sur la mise en œuvre des Recommandations de l'OMD liées au SH (réunion en ligne)	Notification sur l'acceptation de six Recommandations de l'OMD reçue par l'OMD  Plan d'action établie pour la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil de l'OMD relative à l'amélioration des travaux de classement tarifaire et des infrastructures connexes (1998)	Assistance technique pour la mise en place des éléments manquants des infrastructures des travaux de classement tarifaire  Livraison des publications SH de l'OMD SH 2017
CEDEAO (Septembre 2020)	Consultation sur la situation d'application du SH 2017 dans les pays membres, le mode de coopération sur la mise en œuvre de la version SH 2022 du TEC CEDEAO, et décisions anticipés	Plan de travail pour la mise en œuvre de la version SH 2022 du TEC CEDEAO validé.  Liste d'activités d'appui technique établie	Organisation des réunions régionales pour élaborer la version SH 2022 du TEC CEDEAO  Assistance technique pour les pays membres pour la migration vers SH 2017 et mise en place du système de décisions anticipées  Adoption d'un cadre régional pour les systèmes nationaux de décisions anticipées  Développement des plateformes électroniques du tarif
CEMAC (Octobre 2020)	Consultation sur la situation d'application du SH 2017 dans les pays membres, le mode de coopération sur la mise en œuvre de la version SH 2022 du TEC CEMAC, et décisions anticipés	Plan de travail pour la mise en œuvre de la version SH 2022 du TEC CEMAC validé.  Liste d'activités d'appui technique établie.	Organisation des réunions régionales pour élaborer la version SH 2022 du TEC CEMAC  Assistance technique pour les pays membres pour la migration vers SH 2017 et

			<p>mise en place du système de décisions anticipées</p> <p>Adoption d'un cadre régional pour les systèmes nationaux de décisions anticipées</p>
--	--	--	---

Les prochaines actions prévues sont :

- Un soutien technique pour la RCA, le Tchad et la Guinée Equatoriale la mise en œuvre du SH2017 ;
- Un soutien technique adapté pour les pays de la CEDEAO n'appliquant pas la version actuelle du SH ;
- Missions d'assistance technique pour les pays AOC pour la mise en place d'un système de décisions anticipées avec la participation d'experts accrédités notamment du Cameroun pour un atelier en RCA et du Liberia au Nigeria ;
- Des ateliers de formation des formateurs ;
- Un manuel de formation sur le SH et une nouvelle plateforme e-learning ;
- Soutien aux CERs de la région pour préparer et mettre à disposition leurs TECs, conformes au SH2022 et à temps (avec la participation d'experts du Nigeria et du Liberia).

#### **6.7.12 COPES (pratiques opérationnelles douanières en matière de lutte contre la fraude et de saisies)**

Le recueil des pratiques opérationnelles douanières en matière de lutte contre la fraude et de saisies (COPES) ont été développés pour assister les Douanes à améliorer leurs standards en matière de recueil de la preuve et à mieux intégrer leur action dans les cadres de la chaîne pénale et des problématiques liées à la sécurité aux frontières.

L'objectif du programme demeure l'augmentation de la visibilité du rôle primordial que les procédures de saisies et de collecte de la preuve revêtent pour soutenir des pratiques de sécurité aux frontières efficaces et efficientes. Il couvre les domaines du recueil de la preuve, des saisies, des investigations et des poursuites.

Depuis 2015, COPES a également pleinement intégré les aspects liés à la sécurité tels que présentés dans la Résolution 1540 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies de 2004 et la Résolution de Punta Cana de l'OMD de décembre 2015. Cette initiative joue un rôle transversal puisqu'elle impacte, en partant des problématiques liées à la sécurité des voyageurs et des marchandises, toutes les priorités de la LCF de l'OMD, y compris le Programme d'Application des Contrôles aux Echanges Stratégiques (ACES), le Programme de Contrôle des Conteneurs (PCC), le Projet AIRCOP (projet d'établissement de communications opérationnelles sécurisées entre aéroports internationaux) et le Projet INAMA (Lutte contre les trafics portant atteinte aux espèces protégées).

Une formation COPES, organisée en partenariat avec la douane béninoise, a été dispensée du 24 au 28 septembre 2018 à Cotonou. Elle a réuni 24 douaniers et a permis de former un certain nombre de cadres et agents aux dernières techniques de recueil de la preuve, de

saisies et d'investigations. Cette formation a également permis à l'OMD d'accréditer officiellement le premier formateur COPEs de la région AOC.

Un atelier COPEs/INAMA s'est tenu à Madagascar du 26 au 30 novembre 2018 avec nombre de participants de l'AOC suivi d'une restitution du 18 au 20 décembre au Cameroun.

Les activités conduites en 2019 pour la région AOC sont les suivantes :

- Bruxelles : 25 au 29 mars 2019, formation de formateurs en coopération avec le programme drogues.
- Côte d'Ivoire : 15 au 17 avril 2019, séminaire régional de sensibilisation.
- Bénin : 17 au 21 juin 2019, formation de formateurs en coopération avec le programme sécurité.
- Bénin : 26 au 31 août 2019, formation de formateurs en coopération avec le programme sécurité.
- Bruxelles : 16 au 20 septembre 2019, formation de formateurs avec la participation d'un douanier du Bénin.
- Niger : 2 au 6 juin 2019, atelier national de formation en coopération avec le projet AIRCOP.

Les activités conduites en 2020 pour la région AOC sont les suivantes :

- Bénin : 18-22 mai 2020, atelier national virtuel dans cadre de l'Opération « STOP».
- Cameroun : 15-19 juin 2020, atelier régional virtuel en coopération avec le programme INAMA.

### **6.7.13 Union européenne - COLIBRI**

Le projet COLIBRI financé par l'Union européenne a comme but d'améliorer la surveillance et le contrôle de l'aviation générale le long de la route de la cocaïne.

D'une manière plus particulière il a 3 objectifs :

- Renforcer les capacités des administrations nationales ; formation de formateurs et tutorats ;
- Création d'une base de données mondiale de l'aviation générale et d'un géo-portail intégrant des informations techniques et dynamiques ;
- Organisation d'opérations internationales coordonnées ciblant l'aviation privée d'affaire et de loisir.

Ce projet s'adresse aussi plusieurs pays AOC et des premières missions exploratoires ont déjà eu lieu au Cabo Verde, en Gambie, au Mali et au Niger. Une première formation en ligne est programmée en Novembre 2020 au Mali. D'autres missions exploratoires auront lieu au cours du 1er semestre 2021 (Mauritanie, Sénégal, Cote d'Ivoire, Ghana et Nigeria).

## **6.8 Les opérations de l'OMD en AOC**

Ce chapitre documente les opérations qui ne sont pas partie intégrales d'un projet ou d'un programme documenté dans la le chapitre 6.7.

### 6.8.1 CRIPHARM

Les premières opérations contre les médicaments contrefaits et illicites ont été organisées conjointement par l'OMD et l'Institut international de recherche contre les médicaments contrefaits (IRACM).

Après les opérations **ACIM 1 et 2 puis MIRAGE** et suite à la suspension du partenariat avec l'IRACM, la première opération régionale de lutte contre la criminalité pharmaceutique en AOC dénommée « **CRIPHARM I** » s'est tenue du 27 janvier au 16 février 2016. Elle a été organisée par les deux BRLR de la région AOC, sous la tutelle de sa Vice-présidence et avec l'appui technique du Secrétariat de l'OMD. Cette opération a enregistré 78 saisies de produits pharmaceutiques et d'autres produits (drogues, produits de la pharmacopée, CITES etc.)

**CRIPHARM II** s'est déroulée du 29 janvier au 21 février 2017 et a concerné tous les pays de la Région AOC. L'Unité de Coordination opérationnelle a été installée à Kinshasa en RDC et a regroupé, en sus des 2 BRLR de la Région AOC, 8 pays de cette dernière. Plusieurs saisies de marchandises prohibées et soumises aux restrictions ont été réalisées dans la région. Il s'agit des marchandises suivantes: drogues, médicaments et produits pharmaceutiques, cigarettes, produits CITES, armes et munitions, etc. Soit au total 81 saisies réalisées, par rapport à CRIPHARM I qui avait enregistré 78 saisies.

**CRIPHARM III** s'est déroulée du 26 mars au 16 avril 2018. Cette 3ème opération de lutte contre la criminalité pharmaceutique a concerné de nouveau les 23 pays de la région AOC et l'UCO a été installée à Abidjan. 1598 messages ont été échangés via le CENcomm. Sur ce volume, 60 saisies dont 67% pour les produits pharmaceutiques soit 93,400 kg. 94 % de ces saisies ont été réalisés en frontière terrestre, aéroportuaire et sur les territoires douaniers.

**CRIPHARM IV** s'est tenue du 25 janvier au 23 février 2019 avec une UCO hébergée au Togo du 4 au 13 février. 7464 messages ont été échangés pendant cette période dont 219 messages de saisies dans 14 pays AOC. Sur ces saisies, les produits pharmaceutiques ont représenté 69,41% du nombre total.

**CRIPHARM V** s'est tenue du 24 janvier au 22 février 2020 avec une UCO hébergée à Banjul (en Gambie) du 3 au 12 février. Plus de 13994 flux d'échanges via le CENcomm ont été enregistrés entre les 96 utilisateurs de l'Opération. Les messages de saisies s'élèvent à 314, venant de 16 pays AOC. Sur ces saisies, les produits pharmaceutiques ont représenté 54 % du nombre total.

### 6.8.2 COCAIR

La phase opérationnelle de **COCAIR VI** s'est déroulée du 09 au 17 décembre 2017, avec la participation de 37 aéroports de 33 pays situés en Afrique, Amérique latine, Caraïbes et Europe dont 16 pays de la région AOC. Une unité de coordination opérationnelle (UCO), installée au siège de l'OMD, composée d'experts de certains pays participants, a géré l'échange d'informations, grâce au CENcomm. L'AOC a été représentée dans cette Unité par le Mali et pas ses deux BRLRs.

L'objectif visé était d'établir une coopération et un échange d'informations opérationnelles entre aéroports, afin d'intercepter les expéditions de cocaïne et autres produits illicites à

destination de l'Europe. Cette opération, comme les précédentes éditions, a été menée par l'OMD sous l'égide du projet AIRCOP, avec un financement de la Commission européenne et la collaboration de l'ONUDC et d'Interpol. Les cellules aéroportuaires anti-traffics (CAAT) du projet AIRCOP ont d'ailleurs été directement impliquées.

Des résultats exceptionnels ont été réalisés durant cette opération, tant en termes de volume des échanges entre unités aéroportuaires que du nombre et des quantités de produits stupéfiants saisis. Les quantités de cocaïne saisies ont plus que doublé. Ainsi au total, quelques 98 saisies CAAT ont été intégrées dans le CENcomm AIRCOP 2017 portant sur un total de 1469 kg de produits stupéfiants dont plus d'une tonne de cocaïne et 150 kg de khat. Pour la zone AOC, on note 144 kg de stupéfiants, 95 kg de médicaments, 8030 cigarettes et CITES et 98000 \$ de devises.

Devant le succès de COCAIR VI, une opération **COCAIR VII** s'est tenue en décembre 2018 sur le même principe. L'opération a été précédée de 2 sessions de formation de formateurs qui ont eu lieu à Lima et à Abidjan en novembre axée sur la reconnaissance des produits stupéfiants, l'initiation à l'analyse de risques, le contrôle des flux illicites de capitaux ainsi que sur l'utilisation du CENcomm. COCAIR VII a permis de dégager de bons résultats globaux pour la zone AOC avec notamment 26 saisies dont 184 kgs de stupéfiants, 160112 cigarettes et 314745 \$ en devises.

Manque de financements, **COCAIR VIII** n'a pas encore été organisé.

### 6.8.3 Ailes Africaines

Cette 6ème édition 2019 organisée par la douane française axée sur le contrôle de l'aviation légère a impliqué 16 pays de la région : Benin, Burkina Faso, Cap-Vert, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, RCA, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OMD a une nouvelle fois apporté son soutien à cette opération en permettant les accès CENComm et en abritant l'UCO dans les locaux du BRLR à Dakar. Outre des résultats contentieux significatifs, le volume d'échanges par CENComm s'est nettement amélioré (379 messages en 2019 par rapport aux 188 messages en 2016). \$

En 2020, en vue du déploiement du CENComm 3 (Nouvelle version du CENComm), les cellules aéroportuaires anti-trafic (CAAT) ont été formées en ligne pour leur permettre de tester à fond l'application afin de leur permettre de formuler des recommandations.

- Formation des CAAT du Bénin (CAAT Cotonou), Mali (CAAT Bamako), du Niger (CAAT Niamey) et du Sénégal (CAAT Dakar DIASS) du 27 au 29 octobre 2020;
- Formation des CAAT du Cameroun (CAAT Douala, CAAT Yaoundé), de la Côte d'Ivoire (CAAT Abidjan), de la Guinée-Bissau (CAAT Bissau) et du Togo (CAAT Lomé) du 10 au 12 novembre 2020;
- Formation des CAAT de la Gambie (CAAT Banjul), du Ghana (CAAT Accra) et du Nigéria (CAAT Abuja, CAAT Lagos) du 25 au 27 novembre 2020.

Une formation avancée sera organisée en 2021, avant la mise en production.

#### **6.8.4 STOP**

L'Opération « STOP » est la réponse immédiate et urgente de l'OMD, de 99 Membres, des BRLR avec le soutien de l'ONUDC, d'Interpol, d'Europol et de l'OLAF, face à la recrudescence du trafic illicite de médicaments et d'équipements médicaux liés à la pandémie COVID-19.

Ainsi, durant 63 jours, les Membres participants ont procédé simultanément à des inspections ciblées des envois susceptibles de contenir certains types de produits pharmaceutiques et autres équipements médicaux contrefaits, de mauvaise qualité et/ou illicites. La réussite de cette opération a été aussi le fruit d'une étroite collaboration avec le secteur privé en l'occurrence les firmes Novartis, Servier, Pfizer, Sanofi ainsi que la Société UL dans le cadre des formations en ligne dispensées aux agents des Douanes impliquées dans l'Opération.

L'Opération STOP a été un véritable baromètre des trafics illicites liés à la pandémie COVID-19. Les résultats exceptionnels obtenus par les Membres, confirment la pertinence des outils et instruments de l'OMD utilisés au cours de cette Opération, notamment la liste de contrôle COVID-19.

La région AOC a pris une part très active dans la conduite de l'Opération STOP du 11 mai au 16 juillet 2020 avec 16 pays à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, RCA, DR Congo, Sénégal et Togo.

L'analyse régionale des saisies/retenues de médicaments révèle que 99,45 % viennent de la région Afrique occidentale et centrale avec 305 536 649 unités de médicament repartis notamment dans 62 saisies au Togo, 43 au Nigeria et 29 au Benin.

L'ampleur du fléau est de nouveau confirmée. Pour rappel, au cours de l'Opération ALAMBA de l'OMD sur les EEI organisée en mars 2020 sur 15 jours, 9.049.486 pièces de médicaments avaient été déjà saisies incidemment dans la même région.

### **6.9 Autres programmes et outils de l'OMD pour l'AOC**

#### **6.9.1 La plate-forme CLiKC!**

Cette plate-forme compte désormais plus de 28000 utilisateurs enregistrés. Il est à souligner que seulement 8% de ces utilisateurs (soit environ 2000) sont originaires de la région AOC. Plus de 100 nouveaux utilisateurs sont inscrits chaque mois et environ 300 se connectent quotidiennement.

Des cours e-learning sur l'Etude concernant le temps de mainlevée, les armes à feu et le contrôle des passagers dans un environnement aéroportuaire sont maintenant disponibles. Le site héberge également de nombreux kits de formation de l'OMD à l'attention des formateurs. Ces kits permettent aux administrations Membres d'organiser des ateliers ou sessions de formation mixte.

Le cadre de principes et pratiques sur le professionnalisme en douane disponible sur CLiKC! met à la disposition des Membres un chapitre dédié aux directives pour des politiques de formation basées sur les compétences spécifiques de la Profession Douane.



Une nouvelle version de la plate-forme CLiKC! a été lancée et permet un accès plus aisé par les utilisateurs et la dématérialisation progressive de l'inscription à l'ensemble des activités formations proposées par l'OMD. Toutefois, un grand nombre de cours doivent encore être migrés pour fonctionner sur les nouvelles plateformes technologiques et traduits dans d'autres langues pour être utile aux Membres non-anglophones.

Malgré l'installation de plates-formes locales de e-learning dans onze administrations AOC, l'accès et l'utilisation de cet outil demeurent toujours trop limités et peu intégrés dans les stratégies de formation des Douanes AOC.

### **6.9.2 L'Académie de l'OMD**

L'Académie OMD (<https://academy.wcoomd.org/>) a vu le jour en mai 2018 et est une nouvelle initiative en matière de e-learning. Ce site permet l'accès aux cours e-learning de l'OMD pour les entreprises, étudiants ou particuliers, permettant ainsi l'accès à la connaissance douanière pour le plus grand nombre. Les administrations de la région sont invitées à promouvoir ce nouveau site lors de leur dialogue avec le secteur privé si des besoins de formation sont évoqués. Il est à noter que l'accès à ce site est payant afin de couvrir les frais encourus par le Secrétariat de l'OMD pour sa maintenance. L'accès à CLiKC!, réservé aux fonctionnaires des douanes, reste lui totalement gratuit.

### **6.9.3 Académie virtuelle d'orientation douanière (AVOD)**

L'AVOD est composé de 4 modules obligatoires accompagnés d'un tutorat en ligne et de 2 modules optionnels. Elle a été conçue à partir des meilleures pratiques des Membres de l'OMD et a pour principal objectif de dispenser à des fonctionnaires des douanes nouvellement recrutés (moins de quatre ans de service) des connaissances et compétences douanières générales. Elle présente aux nouvelles recrues les rôles et fonctions caractéristiques des administrations douanières, les concepts de procédures et de pratiques de dédouanement, les conventions et accords internationaux et les principes de renforcement des capacités. Elle est accessible depuis la plate-forme CLiKC! de l'OMD.

La 9ème session s'est déroulée du 4 mars au 7 juin 2019. Quelque 23 représentants de différentes administrations des douanes ont assisté à la session, dont deux de la région AOC. Seize candidats, dont le représentant de la Sierra Leone, ont suivi la formation avec succès. Trois experts de l'administration des douanes du Ghana ont assisté à l'Académie en tant que tuteur virtuel.

La 10ème session s'est tenue en septembre 2019, sans aucun représentant de la région.

La 11e session s'est déroulée du 9 mars au 12 juin 2020. Une trentaine de représentants de différentes administrations douanières ont assisté à la session, dont deux de la région AOC. Vingt-trois candidats, dont deux représentants du Ghana, ont terminé avec succès la formation.

Il est toujours prévu d'organiser à l'avenir des sessions pour les douaniers francophones, sous réserve du financement de la traduction de l'Académie.

### **6.9.4 Le programme de bourses**

Ce programme est organisé chaque année par l'OMD a connu la participation, depuis 2016, de boursiers provenant des pays AOC suivants:



Session	Langue	Participants AOC
70	EN	1 Ghana
71	FR	1 Mali, 1 Togo, 1 Benin, 1 Cameroun, 1 Mauritanie, 1 Niger, 1 Sénégal
72	ES	-
73	EN	-
74	FR	1 Sénégal, 1 Cameroun, 1 Mali, 1 République de Guinée, 1 Togo, 1 Bénin
75	ES	-
76	EN	1 Gambie, 1 Nigeria
77	FR	1 Niger, 1 Burkina Faso, 1 Côte d'Ivoire, 1 Sénégal, 1 Bénin, 1 Togo
78	ES	-
79	EN	-
80	FR	1 Niger, 1 Mali, 1 Sénégal, 1 Bénin, 1 Togo, 1 RCA
81	ES	-
82	EN	1 Nigeria, 1 Cameroun, 1 Liberia, 1 Gambie

Compte tenu de la pandémie actuelle de COVID-19, le 83ème Programme de bourses, destiné à un groupe de douaniers francophones, sera dispensé selon une approche mixte (c'est-à-dire en alternant des sessions virtuelles et présentielle). Il commencera le 25 janvier 2021.

Il peut être observé qu'il n'y a encore jamais eu de participants des pays AOC suivants : Cabo Verde, Tchad, République du Congo, RD Congo, Guinée-Bissau, et Sao Tomé & Principe.

### 6.9.5 Experts associés

Le programme de développement de carrière de l'OMD, financé par le Japon, existe depuis 2010. Il permet aux bénéficiaires rigoureusement sélectionnés de travailler 10 mois au Secrétariat de l'OMD et d'acquérir des connaissances, des compétences et une expertise de travail internationale. Les dernières éditions du programme ont été suivi par les représentants suivants de la région AOC :

Session	Langue	Participants AOC
2017/2018	EN	1 Burkina Faso, 1 Nigeria
2018/2019	EN	1 Nigeria
2019/2020	ES	1 Gambie
2020/2021	EN	1 RD Congo, 1 Sao Tomé & Principe

### 6.9.6 Ateliers d'accréditation / Experts accrédités et reconnus

L'OMD est déterminée à travailler efficacement au renforcement des capacités de ses Membres. A cette fin, elle a développé et amélioré son réseau d'experts qualifiés qui sont appelés pour la seconder dans ses activités de renforcement des capacités.

A présent les catégories suivantes d'experts accrédités existent:

<b>Facilitateurs du diagnostic (FD)</b>	Ils procèdent à des évaluations organisationnelles globales et analysent les programmes de réforme et de modernisation en termes d'organisation.
<b>Conseillers en modernisation douanière (CMD)</b>	Ils mènent des débats stratégiques sur la réforme et la modernisation au niveau des cadres supérieurs de la douane.

<b>Conseillers du Programme Mercator (CPM)</b>	Ils aident les administrations à mettre en œuvre l'AFE de l'OMC.
<b>Conseillers techniques et Opérations (CTO)</b>	Ils coopèrent avec les cadres intermédiaires et supérieurs et donnent des conseils sur le développement organisationnel de programmes et de projets spécifiques (dix sous-catégories).
<b>Experts en formation (EF)</b>	Ils organisent des événements liés à la formation sur des sujets spécifiques et apportent un soutien aux activités connexes d'accompagnement et de supervision et, si possible, de tutorat en ligne (six sous-catégories).
<b>Conseillers en leadership et perfectionnement du personnel d'encadrement (CLDC)</b>	Ils facilitent et organisent des ateliers LMD (CLDC).

Le processus d'accréditation se déroule en les 3 phases suivantes: 1. Pré-évaluation des candidats; 2. Participation réussie à un atelier d'accréditation de l'OMD; et 3. Évaluation lors d'une mission sur le terrain aux côtés d'un autre expert qualifié. Les administrations s'engagent à détacher leurs experts accrédités pour des périodes maximales de 12 semaines au cours des trois années qui suivent leur accréditation officielle.

En outre, l'OMD a également récemment défini les catégories suivantes d'experts dont le travail vient en complément de celui des Experts accrédités de l'OMD.

<b>Experts reconnus (RE)</b>	Ils n'ont pas nécessairement été officiellement accrédités par l'OMD mais possèdent une expérience et des compétences reconnues dans un domaine particulier. Ce statut n'est accordé qu'à des agents en service dans des administrations Membres.
<b>Experts externes (EE) et Experts Consultants (EC)</b>	Ils peuvent être originaires du secteur privé, d'organisations internationales ou être d'anciens agents d'administrations douanières. Ils ne sont contactés qu'en cas d'indisponibilité d'expert accrédité ou d'expert reconnu de l'OMD ou lorsqu'un expert ne convient pas à la tâche visée ou en cas de raison très spécifique de faire appel à un personnel externe.

Depuis l'année 2016, des experts douaniers de la région AOC ont participé aux ateliers d'accréditation suivants :

<b>Sujet</b>	<b>Lieu</b>	<b>Pré-accrédités</b>
<b>2016</b>		
Conseillers du Programme Mercator	Afrique du Sud	1 Libéria
TRS	Belgique	1 Cameroun
Conseillers du Programme Mercator	Cameroun	2 Burkina Faso, 1 Cameroun, 1 Togo, 1 Mali
Transit	Côte d'Ivoire	Aucun
Convention de Kyoto révisée (CKR)	Belgique	1 Gabon
<b>2017</b>		
Contrôle a posteriori	Belgique	1 Burkina Faso, 1 Sénégal, 1 Togo, 1 Bénin
Gestion coordonnée des frontières	Belgique	1 Sénégal, 1 Gabon

2018		
Origine	Burkina Faso	1 Mali, 1 Sénégal, 1 Côte d'Ivoire, 2 Burkina Faso, 1 Togo, 1 Bénin
2019		
Gestion des ressources humaines		1 Libéria, 1 Gambie
Transit		1 Mali, 1 RD Congo, 1 Bénin, 1 Togo
Dossier Recettes		1 Burkina, 1 Bénin, 1 Côte d'Ivoire, 1 Sénégal, 1 Togo
Lutte contre la drogue	Belgique	1 Mali, 1 Sénégal

Les statistiques concernant les Experts accrédités et reconnus de la région AOC sont disponibles sous le chapitre 7.2 de ce rapport.

#### **6.9.7 Visites à l'OMD des stagiaires Africains de l'Ecole des Douanes de la Belgique et de la France.**

A la demande de l'Ecole des douanes belges, et dans le cadre de leur formation de 9 mois en Belgique, des groupes d'une vingtaine de stagiaires provenant dans la quasi-totalité de différents pays africains francophones de la région AOC, effectuent régulièrement des visites au siège de l'OMD. Les stagiaires suivent différentes présentations animées par des fonctionnaires du Secrétariat. Les interventions portent sur plusieurs thématiques pouvant intéresser les futurs cadres des administrations bénéficiaires. La dernière visite initialement prévue pour novembre 2020 a été reporté à cause de la pandémie de COVID-19.

Des visites similaires sont organisées pour les stagiaires africains qui suivent une formation à l'Ecole Nationale des Douanes de Tourcoing, France. La dernière visite a eu lieu le 5 juin 2019 et la prochaine visite qui devait se tenir en juin 2020 a été annulée en raison des conditions sanitaires liées au COVID-19.

## 7 Statistiques

### 7.1 Acticités de renforcement des capacités pour l'AOC

Au cours de la période, les missions suivantes ont été organisées par le Secrétariat pour l'AOC :

Activités régionales		1 juillet 16 – 30 juin 17	1 juillet 17 – 30 juin 18	1 juillet 18 – 30 juin 19	1 juillet 19 – 30 juin 20	1 juillet 20 – 1 décembre 20 <b>mission/mixte/en ligne</b>
	Multi régional					0/0/2
	Régional	14	7	4	14	0/0/3
	Sous régional	13	7	18	22	0/0/2
	Accréditation		2	2		0/0/0
	<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>36</b>	<b>0/0/7</b>
Activités nationales						
	Bénin	3		5	3	0/0/0
	Burkina Faso	6	8	3	2	0/0/0
	Cameroun	3	7	4	2	0/0/0
	Cap Vert	1	1	1	1	0/0/0
	Centrafrique	1	1	2	2	1/1/0
	Tchad				1	1/0/0
	Congo (République)	2	4			0/0/0
	Côte d'Ivoire		5	4	3	0/0/0
	RD Congo		2			0/0/0
	Gabon	1	3			0/0/0
	Gambie	1	3	5	10	0/0/0
	Ghana	5	3	2	1	0/0/0
	Guinée	4	4	2		0/0/1
	Guinée-Bissau					0/0/0
	Liberia	6		5	2	0/1/1
	Mali	3	2	1	3	0/0/0
	Mauritanie			1		0/0/0
	Niger	1	1	6	3	0/0/0
	Nigeria	8	5	6	5	0/0/0
	Sao Tome & Principe				1	0/0/0
	Sénégal		1	6		0/0/0
	Sierra Leone	6	6	5		0/0/0
	Togo	2	4	4	3	0/0/1
	<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>60</b>	<b>62</b>	<b>42</b>	<b>2/2/3</b>
<b>TOTAL</b>		<b>80</b>	<b>76</b>	<b>86</b>	<b>78</b>	<b>2/2/10</b>

## 7.2 Experts accrédités et reconnus de la région AOC

Source : Base de données ACE OMD au 01/12/2020:

Thématique	Accrédités	Pré-accrédités	Reconnu	Total
Conseillers de Modernisation Douanière (CMD)	3	1		4
Conseillers du Programme Mercator (CPM)	7	1		8
DPI			1	1
Guichet Unique	1			1
Contrôle a posteriori		4		4
CKR		1		1
Gestion des risques		1		1
Etude Main levée (TRS)	1			1
Dossiers Recettes	1	1		2
Système Harmonisé	3	4	0	7
Valeur	5	2		7
Ethique			3	3
Gestion des ressources humaines		2		2
Criminalité environnementale /CITES	2	3		5
Mobilisation des ressources			1	1
E-Learning			1	1
Origine	1	5		6
Inspection non intrusive (NII)		1		1
LMD		0		0
Transit	2	1		3
Commerce électronique		1		1
Lutte contre les drogues	2			2

### 7.3 CEN en AOC

Source : Base CEN au 01/12/2020:

Le tableau 1 ci-dessous donne la répartition des saisies introduites dans le CEN par les pays de la région AOC entre 2018 et 2020.

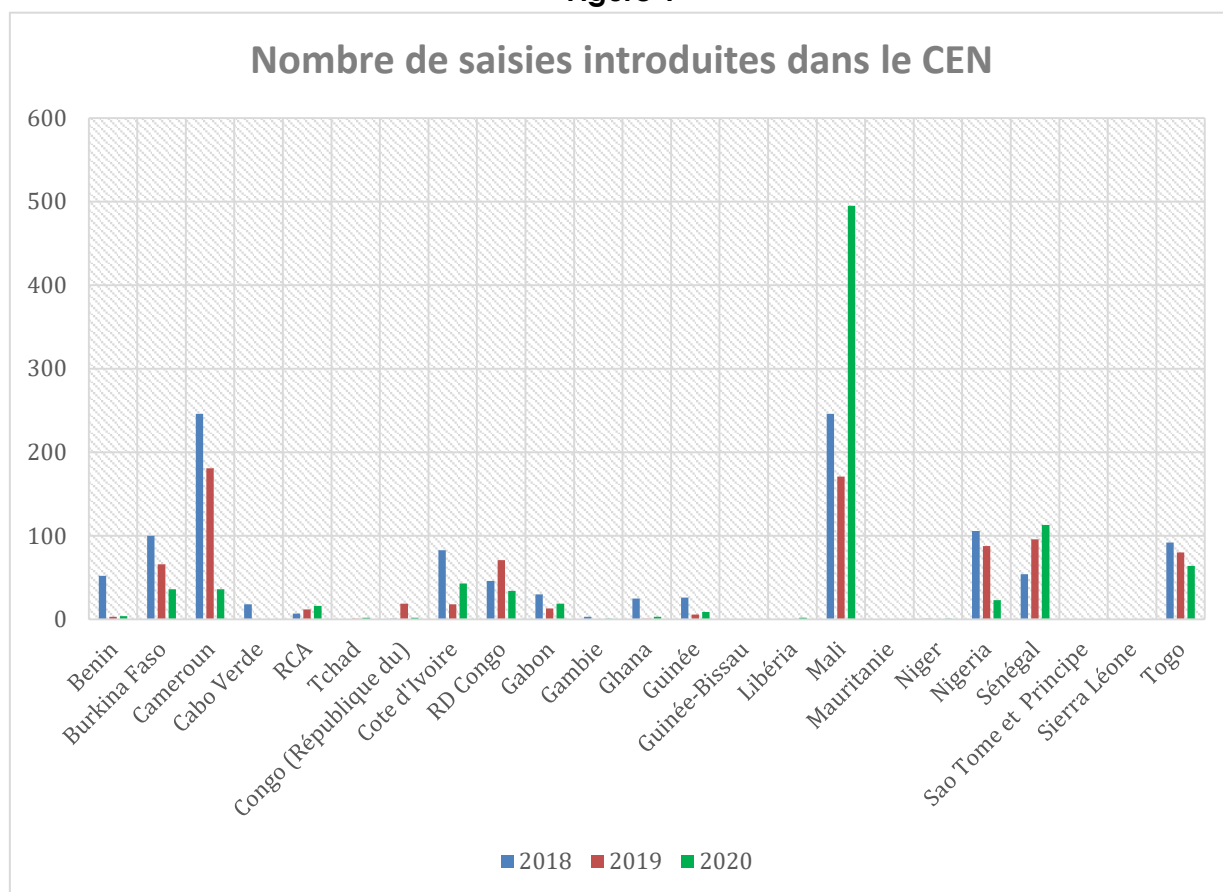
**Tableau 1**

<b>Pays</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Benin	52	3	4
Burkina Faso	100	66	36
Cameroun	246	181	36
Cabo Verde	18	0	0
RCA	7	12	16
Tchad	0	1	2
Congo (République du)	1	19	2
Cote d'Ivoire	83	18	43
RD Congo	46	71	34
Gabon	30	13	19
Gambie	3	0	1
Ghana	25	1	3
Guinée	26	6	9
Guinée-Bissau	0	0	0
Libéria	0	0	2
Mali	246	171	495
Mauritanie	0	0	0
Niger	1	0	1
Nigeria	106	88	23
Sénégal	54	96	113
Sao Tome et Principe	0	0	0
Sierra Léone	0	0	0
Togo	92	80	64
<b>Total</b>	<b>1136</b>	<b>826</b>	<b>903</b>

La figure 1 illustre les résultats du tableau 1

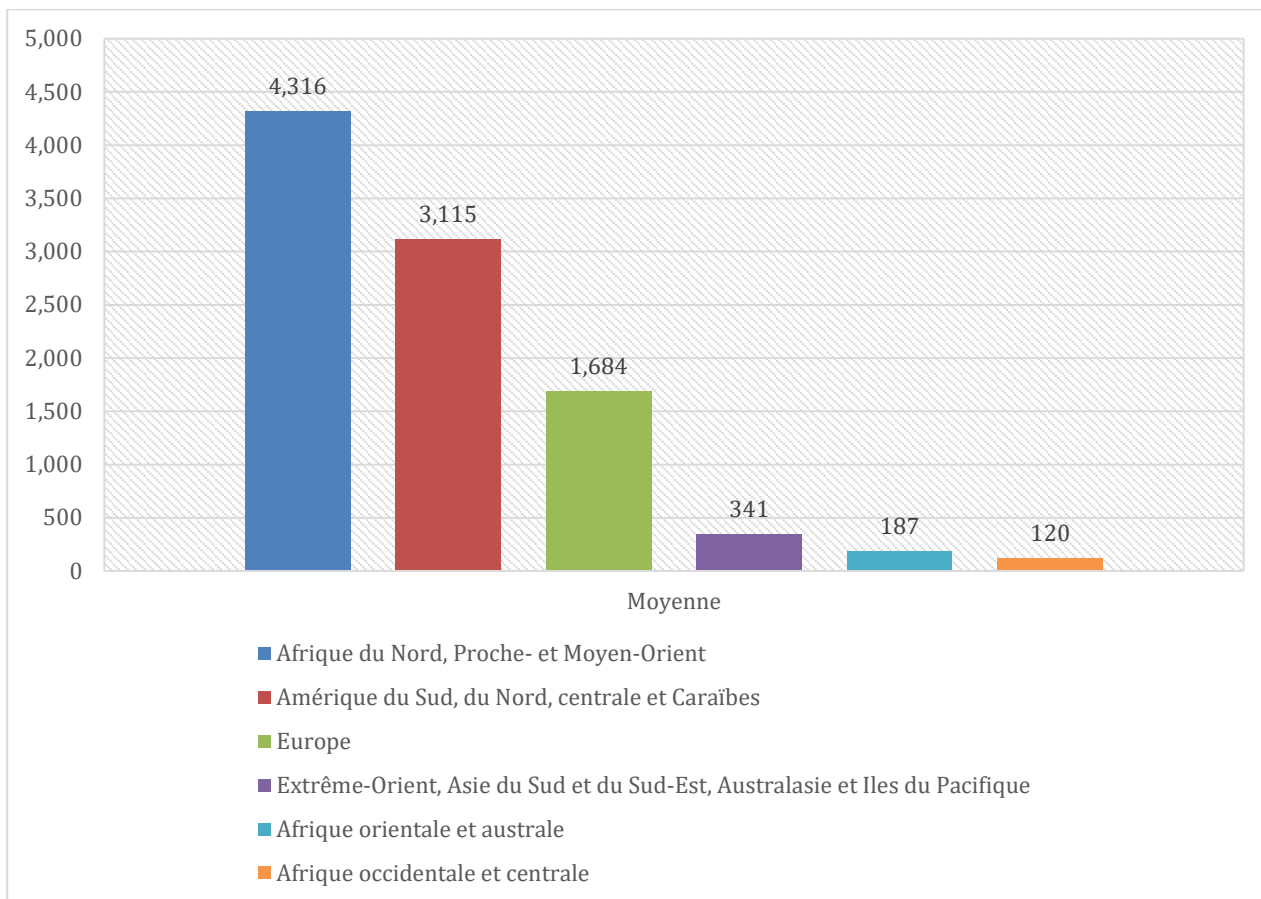


Figure 1



L'analyse de ce tableau 1 montre que de façon générale, le Mali, le Cameroun, le Sénégal, le Togo, le Nigéria, le Burkina Faso, la RD Congo, et la Côte d'Ivoire sont les pays qui renseignent le plus CEN au niveau de la région.

La figure 2 ci-dessous donne la répartition par pays en moyenne, des données introduites dans le CEN durant les 3 dernières années. Cette figure met en exergue la faiblesse de la contribution de la région dans les statistiques globales du CEN, surtout comparativement à la région Afrique du Nord, Proche- et Moyen-Orient qui compte le plus petit nombre de pays (voir tableau 2) des régions OMD ;



**Tableau 2 : Nombre de pays par région OMD**

Région	Nombre Pays
Europe	52
Extrême-Orient, Asie du Sud et du Sud-Est, Australasie et Iles du Pacifique	33
Amérique du Sud, du Nord, centrale et Caraïbes	33
Afrique orientale et australe	24
Afrique occidentale et centrale	23
Afrique du Nord, Proche- et Moyen-Orient	18

## 8 Conclusions et recommandations

Les conclusions suivantes sont retenues par le Secrétariat de l'OMD pour la période considérée:

- A. La **Guinée Equatoriale** est sur le point de devenir Membre de l'OMD et le 24<sup>ème</sup> Membre de la région AOC.
- B. La **pandémie de COVID-19** a un impact considérable sur les Membres de l'OMD et la baisse considérable de l'activité économique augmente la pression que les Gouvernements exercent sur la Douane pour leurs contributions au budget de l'Etat.

Cette pandémie a également contraint les partenaires au développement, y inclus l'OMD, à adapter leurs stratégies, programmes et outils pour appuyer la réforme et la modernisation des Douanes. La mise en place des outils et des procédures qui permettent de dispenser des formations en ligne et d'organiser des conférences et ateliers à distance a dû être progressive et adaptée.

La région AOC a pris la décision de doter le BRRC des ressources nécessaires pour organiser des activités virtuelles. Cela permettra d'intensifier l'activité du BRRC et de la région AOC à moindre coût.

L'appui que l'OMD, en collaboration avec UN-OCHA et d'autres partenaires et donateurs avait apporté à travers le projet C-RED s'est avéré très utile pour les bénéficiaires de ce projet. Cela leur a permis de mieux gérer les envois de secours et de mieux protéger les Douaniers pendant la nouvelle pandémie.

L'OMD, avec l'appui du Japon, vient de lancer un nouveau projet pour appuyer ses Membres, y compris quelques pays AOC, dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

- C. Le **BRRC-AOC**, avec l'appui du Secrétariat de l'OMD, a précisé sa nouvelle vision et sa stratégie mais aussi sa structure organisationnelle. Il a également développé les fiches pour chacun des postes à occuper. Les Douanes AOC sont invitées à s'approprier les besoins du BRRC et à évaluer la possibilité d'appuyer cette structure, notamment en lui mettant à sa disposition plus de collaborateurs qualifiés.
- D. A partir de l'année prochaine, **l'étude sur l'environnement douanier deviendra triennale et sera la base pour l'élaboration du Plan stratégique 2022-2025 de l'OMD**. La région AOC est demandée de contribuer à ces travaux et étudier l'impact sur son plan stratégique régional.
- E. La **plateforme RAM-Map** de l'OMD permet aux Membres d'avoir une meilleure visibilité sur l'activité de l'OMD. Toutefois, la plateforme est encore peu utilisée par la région AOC.

- F. L'activité de l'Union Africaine, des Communautés Economiques Régionales et des Douanes africaines pour mettre en œuvre la **ZLECAf** s'intensifie. Il est important pour les Douanes et pour les structures régionales AOC de mobiliser les ressources nécessaires pour suivre étroitement ces travaux et pour mettre en œuvre les mesures de cet Accord. Une coordination avec les travaux pour la mise en œuvre de l'AFE de l'OMC et le Comité National de Facilitation de Echanges est fortement recommandée.
- G. Malgré les appuis considérables et l'organisation de nombreuses missions d'appui organisées par l'OMD, tant au niveau national que régional, **la gestion des ressources humaines** demeure le maillot faible de beaucoup de Douanes AOC et est incompatible avec l'approche compétence préconisée par l'OMD. Les changements fréquents des dirigeants des administrations douanières et les insuffisances au niveau du recrutement, de la formation et de la rotation du personnel restent pour de nombreuses Douanes AOC des obstacles majeurs à une réforme et une modernisation durable. Elles sont invitées à s'approprier davantage **l'approche compétence de l'OMD et la Déclaration de Ouagadougou**.
- H. Plusieurs **nouveaux projets financés par des bailleurs de fonds et gérés par l'OMD** ont été conclus et permettront d'appuyer les Douanes AOC sur plusieurs années. Les projets les plus récents pour les Douanes AOC sont documentés dans le chapitre 6 de ce document ; il s'agit notamment des initiatives suivantes : A-CIP, COLIBRI, COPES, INAMA, PMF, PITCH et SH-Afrique. Désormais, la majorité des activités conduites pour l'AOC font partie d'un projet ou d'un programme d'assistance à moyen ou long terme, inclus Mercator. Les activités isolées ou ponctuelles sont de moins en moins nombreuses. Les Douanes AOC sont encouragées à participer activement aux initiatives dont elles bénéficient et à prendre des mesures organisationnelles pour l'appropriation durable des capacités renforcées et du savoir acquis.
- I. Le **Système Interconnecté pour la Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT)** lancé en mars 2019 est opérationnelle au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo. Le Mali est la Guinée sont en phase test. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont en train de mener les travaux pour appliquer SIGMAT au transit par chemin de fer sur le corridor Abidjan-Ouagadougou.

Les travaux pour connecter les autres pays de la CEDEAO sont en cours mais prennent du retard à cause de la Pandémie de COVID-19. Certains pays AOC doivent encore migrer vers SydoniaWorld avant d'installer le module SIGMAT.

Le développement du **site-WEB SIGMAT** n'avance pas faute de financement. Il serait utile que les Douanes AOC, premières bénéficiaires du SIGMAT, mettent à la disposition des ressources pour financer ce petit projet très important.

La finalisation de l'Acte Additionnel de la CEDEAO et l'adoption d'un cadre légal pour les garanties régionales sont nécessaires pour fournir un cadre réglementaire moderne pour SIGMAT.

- J. De nombreux pays AOC souffrent du **pillage du patrimoine, des ressources naturelles et culturelles et de l'extinction de leur flore et faune**. L'OMD a développé un certain nombre d'initiatives pour permettre aux Douanes AOC de mieux protéger le patrimoine, les ressources et la biodiversité du pays, avec comme perspective la protection de la société, de son économie et de son environnement. Ces initiatives de l'OMD ont permis de mobiliser certaines Douanes de la région AOC mais d'autres n'accordent pas une priorité à cette thématique ou n'allouent pas suffisamment de ressources pour combattre efficacement ce fléau qui permet à certains de financer des activités criminelles ou le terrorisme.
- K. Les activités et opérations menés dans la région avec l'appui de l'OMD et d'autres partenaires démontrent que le **commerce illicite et la consommation de drogues et de faux médicaments** en AOC deviennent de plus en plus importants. Certaines Douanes AOC ont pris des mesures qui leur permettent de s'impliquer davantage dans la lutte contre ces fléaux, de se coordonner au niveau régional et mondial et de faire plus de saisies. Ceci est également valable pour les produits non conformes aux **Droits de propriété intellectuelle (DPI)**, y inclus des produits qui constituent des dangers pour la santé des citoyens et pour l'environnement et qui ont inondé les marchés en AOC. Toutefois, d'autres Douanes ne disposent pas des ressources nécessaires ou n'accordent toujours pas assez d'importance à ces thématiques.
- L. Il peut être observé que les Douanes participent activement aux **opérations de lutte contre la fraude** organisées par l'OMD, mais que les activités et saisies de quelques administrations en dehors ces activités restent faibles. Il est recommandé aux Douanes AOC de s'assurer que les bonnes personnes soient nommées pour participer à ces opérations, que les participants désignées partagent leurs expériences avec leurs collaborateurs et qu'ils contribuent au développement des mesures organisationnelles qui vont améliorer la capacité de la Douane de lutter durablement contre la fraude.
- M. Selon les statistiques documentées dans le chapitre 7.3 de ce rapport, quelques Douanes AOC n'utilisent toujours pas ou pas suffisamment le **CEN/nCEN**. Ces administrations sont invitées à s'approprier d'avantage du CEN/nCEN et de s'assurer de son utilisation efficiente par leurs correspondants nationaux et leurs utilisateurs du système.
- N. Beaucoup de Douanes AOC ne disposent toujours pas de **statistiques** et ne communiquent pas assez sur les **résultats de leurs actions liées à la sécurité et à la protection de la société**. De ce fait, la contribution de la Douane à ces missions demeure peu comprise par les Gouvernements et les citoyens. Les Douanes AOC sont invités de développer de telles statistiques et de les mettre aussi à la disposition de ses parties prenantes, inclus les médias.
- O. La pandémie de COVID-19 contribue substantiellement au développement du **commerce électronique**, aussi en AOC. La Douane doit prendre des mesures pour faire face à cette nouvelle réalité. Elle est appelée à développer ou améliorer ses

procédures de dédouanement et son dispositif, surtout pour les marchandises commandées sur Internet et transportées par la poste ou par les courriers-express.

- P. **L'OMD continue d'offrir de l'assistance et de la formation sur des matières techniques, telles que le SH, l'évaluation en douane, l'origine et la lutte contre la fraude de manière générale.** Cet appui a aussi contribué de manière notable à la réappropriation par certaines administrations douanières des missions régaliennes externalisées à diverses **sociétés d'inspection.**

Toutefois, il est constaté que plusieurs pays de la Région AOC n'appliquent toujours pas le **SH 2017** et ne sont, par conséquent, pas en phase avec les engagements qu'ils ont pris au niveau international. Certains de ces pays attendent que leur Communauté Economique Régionale compétente disposant d'un Tarif Extérieur Commun (notamment la CEMAC) leur fournisse les éléments nécessaires pour migrer vers la version SH2017. D'autres disposent de ces éléments mais ne les appliquent toujours pas au niveau national. Ceci constitue un obstacle majeur pour certaines négociations bilatérales, interrégionales ou globales portant sur la facilitation des échanges et les règles d'origine.

Le projet 'SH-Afrique', financé par l'Union européenne et géré par l'OMD, a commencé en 2018 et a permis d'atteindre déjà certains objectifs, dont le développement d'une procédure standard pour planifier et mettre en œuvre au niveau des CER et des Douanes AOC les migrations futures du SH qui s'imposent tous les 5 ans. Les CER et Douanes bénéficiaires sont remerciés pour leur collaboration dans le cadre de ce projet, félicités pour les avancées notables et invités à poursuivre les travaux engagés.

- Q. **Recours aux sociétés d'inspection** : Grâce à l'AFE et l'assistance de l'OMD, une évolution positive peut être observée. Le fait que les douanes du Burkina Faso, de la RD Congo, de Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Gabon, du Ghana, du Niger, de la Mauritanie, de la Guinée et de la Guinée Bissau ont pu se réapproprier avec succès des missions externalisées, motive d'autres pays pour suivre la même démarche. L'OMD est disposée à renforcer encore davantage son assistance et son appui, en particulier au Benin, au Cameroun, au Congo, au Libéria, à la Sierra Léone, au Sénégal, au Tchad et au Togo. L'obligation de passer par une société d'inspection, de présenter à la Douane des attestations de vérifications (AV) et de payer des redevances qui sont calculées ad-valorem (% de la valeur des marchandises déclarées) pour rémunérer la société d'inspection pour ses services liés à l'évaluation en douane et au classement tarifaire n'est pas conforme aux dispositions de l'AFE et doit cesser.
- R. Il peut être constaté que les Douanes AOC participent de plus en plus activement aux divers programmes de formation offerts par le Secrétariat de l'OMD, notamment au **programme de bourses, au programme d'études, au programme de développement de carrière et à l'Académie virtuelle d'orientation douanière.**

\*\*\* FIN \*\*\*